

Fédération de 895 associations  
et 62 342 personnes signataires de sa Charte  
Agréée pour la protection de l'environnement

# RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2020 DU RÉSEAU "SORTIR DU NUCLÉAIRE"



# SOMMAIRE

<b>Rapport moral du Conseil d'administration</b> .....	<b>3</b>
<b>Rapport d'activité</b> .....	<b>5</b>
<b>1. Rétrospective : Le Réseau en action en 2020</b> .....	<b>5</b>
<b>2019-2020 : une campagne au long cours</b> .....	<b>5</b>
<b>Soutien à la lutte contre Cigéo et contre la nucléarisation du Grand Est</b> .....	<b>7</b>
Un travail juridique de fond constant pour faire barrage à Cigéo et à la nucléarisation du territoire .....	7
Front associatif et syndical .....	8
Reprise des mobilisations à Bure et bonnes énergies .....	8
<b>EPR : le fiasco industriel continue et se démultiplie, nous restons mobilisés</b> .....	<b>9</b>
Barrage juridique à la mise en service de l'EPR de Flamanville .....	9
EPR de Flamanville : rendre visibles les manigances d'EDF .....	10
<b>Le parc nucléaire vieillit et se dégrade</b> .....	<b>11</b>
Les affaires de malfaçons, de fraudes et d'usure des installations se multiplient : suites juridiques .....	12
Covid ou pas, 40 ans ça suffit ! .....	15
<b>Non, le nucléaire ne sauvera pas le climat !</b> .....	<b>16</b>
Actions en justice .....	16
Climat : une présence régulière à renforcer plus encore .....	17
<b>Une dynamique travailleurs-euses lancée</b> .....	<b>18</b>
<b>Et plein d'autres actions</b> .....	<b>18</b>
Des actions juridiques liées à la pollution .....	18
Des mobilisations .....	19
<b>2. Un Réseau bien visible</b> .....	<b>21</b>
Communication grand public .....	21
Malgré le monosujet de la crise sanitaire, un Réseau toujours présent dans les médias en 2020 .....	22
Web et réseaux sociaux .....	22
Boutique et matériel militant .....	25
<b>3. Mise en réseau et dynamique associative</b> .....	<b>27</b>
Une remise en question du projet associatif du Réseau .....	27
Surveillance citoyenne des installations nucléaires : un réseau libre et indépendant .....	27
L'action juridique au service des luttes locales .....	28
Une histoire à écrire .....	29
Des actions avec les associations et mouvements proches .....	30
Solidarités internationales .....	30
<b>4. Des fonctions support au service de l'action antinucléaire</b> .....	<b>31</b>
Informatique et sécurité .....	31
Secrétariat .....	31
Gestion financière et comptabilité .....	32

# RAPPORT MORAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'année 2020 a connu le déferlement de la pandémie "coronavirus" sur toute la planète. La France n'a pas échappé à la crise sanitaire, qui plus est avec une mauvaise gestion dès le départ.

Mais cela n'a pas empêché le pouvoir en place et les lobbies nucléocrates de lancer une nouvelle offensive pronucléaire. La fuite en avant continue : projets de nouveaux réacteurs EPR et de mégapiscine à déchets radioactifs, construction d'un porte-avion nucléaire, notamment.

Les deux réacteurs de Fessenheim ont enfin été arrêtés, mais pour mieux laisser place à un projet de centre de "recyclage" de ferrailles radioactives qui se retrouveraient dans nos matériaux, nos biens de consommation du quotidien...

La tâche s'est donc révélée rude pour réclamer encore et toujours une sortie du nucléaire tant civil que militaire.

En effectif réduit, le Conseil d'administration a gardé le cap en travaillant avec l'équipe salariée malgré toutes les restrictions de déplacement et d'actions possibles. Lors du premier confinement, il a maintenu le contact avec les salarié-es via des réunions régulières par Internet, puis par l'outil Octopuce proposé par 'notre' informaticien Guillaume. En parallèle, le télétravail s'est organisé en tenant compte des possibilités de chacun-e.

L'Assemblée générale 2020 a dû se tenir à distance, avec des moyens réduits ; néanmoins 56 groupes et organisations ont participé aux votes, approuvant très majoritairement les rapports et comptes présentés.

Fin 2020, la vie "interne" du Réseau a été marquée par le départ de Laura Hameaux et l'arrivée de Camila Curi. Remercions chaleureusement Laura pour toutes ces années d'engagement dans la lutte

antinucléaire et pour avoir permis, parfois contre vents et marées, de maintenir une cohésion des acteurs du Réseau.

Nous avons reçu plus de cinquante candidatures pour le poste de coordination des activités antinucléaires et d'accompagnement du renouvellement du projet associatif du Réseau. Le CA a décidé d'embaucher Camila ; son dynamisme, son ouverture, son écoute, son sens de l'organisation, sa jeunesse aussi, apportent déjà beaucoup au Réseau !

Nous avons aussi recruté Marie Liger, suite à un stage d'université dont le mémoire est l'histoire du Réseau (très gros travail !). Marie restera parmi nous à l'issue de son CDD comme chargée des mobilisations.

Du fait des contraintes sanitaires, les actions sur le terrain ont été réduites. Il faut dire que les autorités ont souvent profité de la situation pour limiter outrageusement les mobilisations et les rassemblements...

Malgré tout, citons-en quelques unes. En février, puis en juin, le Réseau a participé aux protestations contre les projets d'Orano à Malvésii (Aude).

En coordination avec l'association "Ma Zone Contrôlée", une dynamique a été lancée pour accompagner les travailleurs du nucléaire subissant les dangers, voire répressions, de la filière.

Le travail de la SCIN (Surveillance Citoyenne des Installations Nucléaires) s'est poursuivi, repérant de très nombreuses défaillances de la filière. Incidemment, de nombreuses actions juridiques (notamment contre la pollution) ont été entreprises. Mais, en collaboration avec d'autres organisations, la commission "Juridique" a déposé plusieurs recours et plaintes contre des pratiques ou décisions. Notons qu'en février 2020, a eu lieu une première formation juridique au service d'une lutte locale (Belleville-sur-Loire).

Bien sûr, le Réseau a diffusé les appels à manifester et des communiqués de presse contre le nucléaire militaire et les armes de destruction massives.

En parallèle, le Réseau, membre du Réseau Action Climat-France, a rappelé à l'occasion des Marches pour le climat, que "le nucléaire ne sauvera pas le climat", bien au contraire.

À cause de la crise sanitaire aussi, le Forum social mondial prévu en Argentine en octobre 2020 n'a pu se tenir ; des réunions par visio ont eu lieu pour envisager un Forum à distance, mais l'organisation de cet événement mondial s'avère difficile.

Le courrier de juin a communiqué sur les "8 bonnes raisons d'être antinucléaire", et permis de bâtir une fiche synthétique très utile aux militant-es lors des tractages. Désormais remodelée, la revue est appréciée de ses lecteurs, mais gagnerait à être diffusée plus largement.

En termes de médias, de nombreux communiqués de presse (38) ont été diffusés et plusieurs interventions assurées. Les outils Internet et les réseaux sociaux ont bien fonctionné (par exemple le quiz "Le nucléaire en questions"), même s'il reste à améliorer le site et à amplifier les présences sur d'autres réseaux en ligne.

En 2020, le Réseau a compté 141 adhésions de groupes et organisations, et reçu de nombreux soutiens. Le montant des dons s'est élevé à un peu plus de 900 000 euros, somme un peu plus faible seulement que l'année précédente, malgré la pandémie ; cela prouve que les donateurs et donatrices restent attaché-es à la poursuite de la lutte antinucléaire. Le Réseau a continué à soutenir financièrement les groupes qui le sollicitaient directement (18, cette année), mais aussi via son fonds de dotation. L'année 2020 se termine sur un résultat positif (environ 75 000 euros), ce qui permettra de soutenir davantage la lutte en 2021.

Comme prévu, et pour répondre à une nécessaire évolution d'organisation du Réseau souhaité par

nombre de militants et militantes, le CA a lancé le chantier de rénovation de son projet associatif. Un petit groupe s'est mobilisé pour réfléchir à cette démarche ; quatre équipes y travaillent : histoire du Réseau, situation actuelle des groupes, états généraux et alternatives structurelles. Nous ferons le point sur ces travaux lors de l'AG 2021.

En septembre, une nouvelle campagne médiatique a été décidée, avec pour fil rouge la préservation des biens communs, notamment l'eau et la démocratie. Cette campagne débutera en 2021 et se prolongera en 2022. Il nous faut absolument rappeler au plus grand nombre de citoyens et citoyennes que le nucléaire constitue un énorme danger pour la santé du vivant et une monumentale escroquerie sur l'avenir des générations futures proches.

Alors qu'en septembre 2020, l'Andra mettait en ligne sa Déclaration d'Utilité Publique (DUP), faisant fi de toute la contestation de la population contre Cigéo, en décembre, le contrôle judiciaire des personnes concernées par l'association de malfaiteurs à Bure, dont une administratrice du Réseau, était levé. Enfin, cessait cette atteinte à leurs libertés, notamment de pouvoir se parler et militer ensemble, réelle peine avant tout jugement.

À l'heure où ce rapport est écrit, nous apprenons que la répression s'acharne contre 7 de ces personnes qui ont fait reculer le démentiel et insensé projet Cigéo ; elles seront jugées début juin.

Le Réseau est et restera solidaire face à la répression de ses militants et militantes, comme celle du mouvement social et écologique.

Lors de la prochaine AG 2021, pour renforcer le CA, il nous faudra valider la cooptation de nouvelles personnes. Celles-ci nous aideront à bien préparer le prochain Congrès et, surtout, à dynamiser la lutte antinucléaire si nécessaire dans notre pays.

**Le Conseil d'administration  
du Réseau "Sortir du nucléaire"**



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

## 1 - RÉTROSPECTIVE : LE RÉSEAU EN ACTION EN 2020

En 2020, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déployé ses moyens humains et financiers pour atteindre les objectifs fixés lors du congrès de 2019 où il a été voté que nous allions maintenir les axes prioritaires définis dans le plan d'action stratégique et opérationnel 2018-2022. Dans cette continuité, en 2020, un nouvel axe est venu se rajouter aux précédents :

- ◆ Travailleurs du nucléaire (nouvel axe de travail)
- ◆ EPR et "nouveau nucléaire"
- ◆ Cigéo, déchets et transports radioactifs
- ◆ Nucléaire militaire
- ◆ Politique énergétique, climat et réacteurs

À partir de mars 2020, l'épidémie de covid-19 et les restrictions sanitaires qui en découlent ont bouleversé le fonctionnement de l'activité salariée et rendu compliqué les relations avec le Conseil d'administration, la vie associative, l'animation de la campagne et les mobilisations. Nous avons fait le maximum pour nous adapter et subir le moins possible la situation.

### 2019-2020 : UNE CAMPAGNE AU LONG COURS

Dans le dernier rapport d'activité nous avons parlé de la campagne  
*Ni prolongation, ni nouvelle installation ! En 2019, le nucléaire, c'est toujours NON !*

La campagne a été conçue en trois phases distinctes pour bien sérier les messages auprès du grand public même si sur le terrain ce découpage a été moins effectif.

#### **Phase 1**

***Ma centrale va craquer***

***La prolongation des centrales et usines nucléaires c'est non !***

Cette première étape avait été réalisée entièrement en 2019.

#### **Phase 2**

***Ils vont irradier chez nous***

***Des nouvelles installations nucléaires ? c'est non !***

Puis la phase 2 débutée en 2019 s'est poursuivie en 2020 puisque la pétition *Non aux nouvelles installations nucléaires* adressée aux élu-es locaux pour qu'ils refusent les nouveaux projets sur leur territoire a été lancée le 12 novembre 2019.



## Municipales 2020 : timide interpellation des élu-es

Du 15 au 22 mars avaient lieu les élections municipales. À cette occasion, le Réseau "Sortir du nucléaire" a invité ses adhérent-es à interpellier les candidat-es et/ou maires sortant-es, afin d'éclaircir leur position sur le nucléaire. Plus précisément, la séquence d'interpellation visait à faire en sorte que des élu-es ou des candidat-es prennent position publiquement, en se déclarant contre les projets de nouvelles installations dans leur région. Ensuite, ces candidat-es étaient mis en avant sur une carte interactive et avaient la possibilité de signer la pétition contre les nouvelles installations (Cf. Web et réseaux sociaux, page 22).



Cette déclaration a finalement été signée par 115 candidat-es aux élections municipales dont à Amiens, Besançon, Bourges, Caen, Dunkerque, Lille, Lyon, Paris, Poitiers, Reims, Toulouse, Tours et 36 élu-es municipaux notamment d'Angoulême, Besançon, Brest, Caen, Clermont Ferrand, Grenoble, Lille, Orléans, Paris 20<sup>e</sup>, Saint-Étienne ou Toulon.

Certain-es, dans ces grandes villes et métropoles ont effectivement été élu.es, comme à Amiens, Angoulême, Besançon, Bourges, Brest, Caen, Grande-Synthe, Grenoble, Lyon, Lille, Métropole de Lyon, Poitiers et Orléans.

## Comparaison des résultats des trois dernières pétitions

	Total signatures mails	Nouveaux signataires mail	Nouveaux mails dans Rézo-info	Adresses postales	Nouvelles adresses postales
Pétition TIAN Avril 2018	14 335	2 751	1 348	8 929	1 513
Pétition Vieilles installations Mars 2019	30 896	6 257	1 096	15 956	5 409
Pétition Nouvelles installations Octobre 2019	26 787 <i>et 151 candidats ou élus aux municipales</i>	7 776	1 443	17 754	1 756

## Lutte contre la piscine centralisée à Belleville : victoire !

Du 25 au 27 septembre, le Collectif Loire-Vienne zéro nucléaire a organisé le week-end « Piscine nucléaire géante ? Ni à Belleville, ni à la Hague, ni ailleurs », contre le projet de piscine centralisée. En juin, EDF annonçait avoir renoncé à choisir le site de Belleville-sur-Loire pour implanter sa méga-piscine. Soit ! Fidèle à la lutte collective et au-delà de la posture confortable NIMBY ("Not In My Backyard" : "pas dans mon arrière-cour" : pas chez moi), les organisateurs ont décidé de maintenir le week-end, en incluant la Hague, nouvelle cible d'Orano pour planter sa verrue. L'événement a vu se dérouler des conférences avec des intervenant-es de qualité, notamment sur le thème de la crise des déchets radioactifs. Nombreux, les militants de Sortir du nucléaire Berry Giennois Puisaye ont également pu fêter leur victoire sur les projets d'EDF dans la région.

## Phase 3

### Le premier jour du reste de ta vie... sans nucléaire

Cette campagne se clôture en 2021 avec la phase 3 sur le sujet des alternatives. Dû à des contraintes internes et contrairement à ce qui avait été annoncé cette phase a finalement été développée début 2021. Cette dernière est plus légère que les deux précédentes et liée au développement des contenus sur les 8 bonnes raisons d'être antinucléaire (cf. Communication, page 26)

Il nous semblait important de ne pas se contenter de dénoncer ce qui n'allait pas mais de mettre en avant les alternatives. Comme la bataille pour un changement de politique menée dans les deux premiers volets est ardue et parfois démotivante on souhaite pouvoir redonner du pouvoir d'agir. Ainsi cette troisième phase présentera essentiellement de nombreuses actions individuelles ou collectives qui peuvent être mises en œuvre pour se passer du nucléaire.

## SOUTIEN À LA LUTTE CONTRE CIGÉO ET CONTRE LA NUCLÉARISATION DU GRAND EST

L'année 2020 a été marquée par la fin du débat public sur le Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR). Aux côtés des associations locales, le Réseau avait fait le choix de ne pas y participer, tout en veillant à entretenir un front commun avec les associations qui y étaient impliquées, afin que le message global de refus des déchets et de leur enfouissement prime sur les divergences tactiques. Comme nous nous y attendions, ce débat public n'a pas débouché sur de nouvelles avancées.

À l'été 2020, le projet Cigéo a franchi une nouvelle étape avec le dépôt par l'Andra du dossier de demande d'utilité publique. Ce fut pour nous l'occasion de réaffirmer notre détermination à empêcher le projet et d'exprimer notre volonté de soutenir les personnes qui feraient face à une expropriation.

### **Le travail juridique pour faire barrage à Cigéo et à la nucléarisation du territoire**

#### **Un front juridique et des groupes de travail**

Pour empêcher un passage en force de l'Andra, associations nationales et locales de protection de l'environnement et opposant-es à Cigéo ont mis en place une stratégie juridique, complémentaire aux nombreuses luttes menées sur le terrain. Depuis plus de six ans, un groupe de travail avait été mis en place pour suivre le dossier et identifier les pistes de recours pour contrer le projet. L'objectif était de maintenir une pression constante par un travail juridique de fond en continu.

Un projet nucléaire de cette ampleur ne venant pas seul, ce groupe de travail a donné naissance à un second groupe juridique qui traitait spécifiquement des enjeux liés à la nucléarisation du territoire autour de Cigéo. Dans le viseur de ce second groupe, plusieurs projets principaux dont la laverie nucléaire d'Unitech à proximité de Joinville pour laquelle le permis de construire a été attaqué au tribunal administratif ainsi que l'autorisation environnementale de l'installation et la base de maintenance BAMAS Cyclife (anciennement Socodeil) à Saint-Dizier pour laquelle une plainte a été déposée pour fonctionnement sans autorisation INB.

En janvier 2020, une réunion s'est tenue afin qu'un véritable front juridique large et uni se constitue face à Cigéo et son monde. Au sein de ce front juridique, plusieurs groupes de travail se sont mis en place en fonction des différentes thématiques que recouvre le projet Cigéo. Chaque groupe de travail fonctionne en autonomie et travaille sur des arguments, possibilités de recours... qui sont ensuite mis en commun au sein du front juridique. L'organisation de tout ce petit monde est encore en cours de calage, mais pas à pas et petit à petit, l'oiseau fait son nid.

#### **De nombreux recours déposés**

Depuis 2013, différents recours ont été déposés par le groupe juridique Cigéo.

Les mensonges de l'Andra pour imposer le projet ont notamment été mis en lumière à l'occasion d'une procédure en justice sur la dissimulation du potentiel géothermique du futur site d'implantation du centre. Suite au rejet de leur pourvoi en cassation, les associations ont saisi la Cour Européenne des Droits de l'Homme en novembre 2018 et le recours a passé le premier filtre de la Cour.

En outre, un certain nombre d'actions en justice ont été menées autour du Bois Lejuc à Mandres-en-Barrois, enjeu stratégique pour la réalisation du projet. En effet, l'Andra souhaite développer, en lieu et place de ce bois, la zone de puits qui se trouverait à l'aplomb de l'arrivée de la descenderie et des galeries de stockage des déchets radioactifs.



Pour disposer de celui-ci, l'Andra a passé une convention avec la commune de Mandres-en-Barrois afin de procéder à un échange de bois avec elle : l'Andra lui confiait un bois en sa possession, le Bois de la Caisse. En échange, elle récupérait le Bois Lejuc, bien plus intéressant pour elle pour la suite du projet Cigéo. Appuyé-es par le groupe de travail juridique, quatre habitant-es de la commune ont déposé un recours, d'abord gracieux puis contentieux, pour contester la délibération ayant permis cette convention d'échange. L'affaire a été étudiée par le tribunal administratif de Nancy qui a statué le 28 février 2017 : la délibération du conseil était bien entachée de graves irrégularités. Le tribunal administratif a alors donné quatre mois à la commune de Mandres pour refaire une délibération dans les formes. Le 15 mai 2017, plusieurs habitant-es de Mandres ont déposé plainte à l'encontre du maire de

la commune pour faux et usage de faux, celui-ci ayant produit pas moins de trois versions différentes de la délibération du conseil municipal du 2 juillet 2015. L'affaire est, pour l'heure, classée sans suite. Le 18 mai 2017, le conseil municipal de Mandres-en-Barrois était convoqué pour voter de nouveau sur le sort du Bois Lejuc, suite à l'annulation par le tribunal administratif de Nancy de la délibération du 2 juillet 2015. Sous "surveillance" policière massive, la cession du Bois Lejuc à l'Andra a été votée par six voix contre cinq. Un nouveau recours a été déposé contre cette délibération, porté cette fois-ci par 33 habitant-es de la commune. Bien que le tribunal ait rejeté la requête en référé des habitant-es pour obtenir une suspension de la délibération puis le recours au fond à l'encontre de celle-ci, les habitant-es ont fait appel. Mais la Cour administrative d'appel de Nancy a également confirmé le rejet de la requête des habitants. En outre, la convention d'échange de bois, conclue à la suite de la première délibération annulée par le tribunal administratif de Nancy, a également fait l'objet d'une contestation en justice. Après un rejet en première instance, l'affaire vient d'être examinée en appel et fera très certainement l'objet d'un troisième round devant la Cour de cassation.

De plus, afin que l'Andra ne soit plus contrainte par le régime de protection des forêts publiques, le préfet de la Meuse a édicté un arrêté procédant à la distraction du Bois Lejuc du régime de protection de l'Office national des forêts (ONF). Des habitant-es de la commune et plusieurs associations ont déposé un recours gracieux puis contentieux à l'encontre de cet arrêté. Après un rejet en première instance, celui-ci a été confirmé en appel par la Cour administrative d'appel de Nancy. Par ailleurs, suite à la construction illégale d'un mur d'enceinte dans le Bois Lejuc par l'Andra en 2016, deux plaintes avec constitution de partie civile ont été déposées : l'une à Nancy pour faux criminels, et l'autre à Bar-le-Duc pour construction sans autorisation d'urbanisme. Enfin, suite à l'éboulement d'une galerie dans le Laboratoire souterrain, une demande d'accès au dossier a été effectuée. Après un refus opposé par la CADA, puis un rejet du tribunal, nous avons saisi le Conseil d'État qui n'a finalement pas admis notre pourvoi.

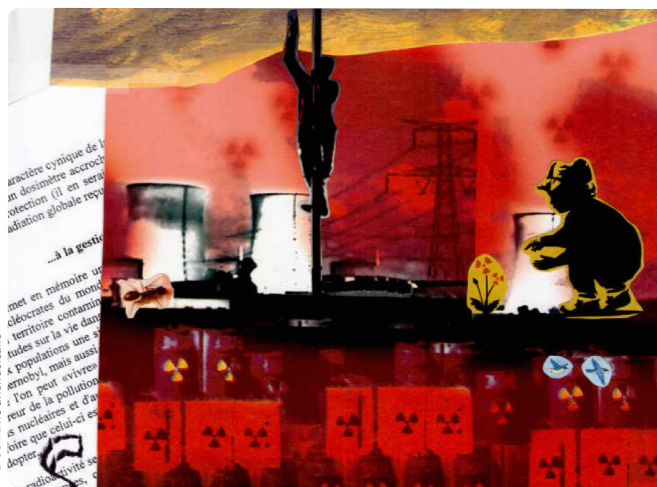
### Front associatif et syndical

Outre le front juridique évoqué précédemment, un front associatif et syndical plus large s'est mis en place, regroupant associations locales, grandes associations nationales (FNE, Greenpeace France, etc.) et quelques syndicats (Solidaires, la Confédération Paysanne, etc.) animé notamment par Angélique Huguin et Régine Millarakis. Celui-ci a permis de faire monter en compétence des structures qui commençaient à s'intéresser à la problématique de Cigéo, tout en offrant un espace de discussion stratégique national pour mutualiser les analyses. Un nombre important de sous-groupes thématiques ont été créés (communication, international, etc.).

### Reprise des mobilisations à Bure et bonnes énergies

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a beaucoup travaillé avec les associations locales autour de Bure, afin de publier et diffuser un guide à l'attention des riverain-es au projet Cigéo. Le fascicule synthétise les enjeux du projet, des travaux titanesques aux nuisances et dangers des transports de déchets par camion et de l'exploitation du site. Le guide a été distribué gratuitement dans plusieurs lieux de lutte autour du Bure ainsi que dans certaines communes situées le long de la voie ferrée concernées par les travaux. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a également présenté le guide, le numéro de téléphone associé et les idées d'actions pour le distribuer lors de la Semaine Antinucléaire à la Maison de Résistance en octobre 2020.

Organisée par les collectifs et militants locaux, cette semaine a été un succès : les conférences, ateliers, animations, groupes de parole, repas conviviaux, expositions, info-kiosques et autres balades dans les bois ont permis aux militant-es de se retrouver et à de nouvelles personnes de découvrir la lutte contre le nucléaire et son monde. Les participant-es ont également pu se former sur de nombreux sujets.



À partir du mois de novembre et jusqu'à la fin de l'année, le Réseau "Sortir du nucléaire" a lancé avec les associations locales une séquence d'interpellation de l'entreprise POMA. La société basée à Grenoble et spécialisée dans le transport par câble est censée construire le funiculaire qui ferait descendre les déchets radioactifs à 500 mètres sous terre. Quelques internautes se sont saisis des modalités d'action, en interpellant l'entreprise sur ses réseaux sociaux avec des messages comme : "Les remontées mécaniques @POMA\_ropeways remontent les pentes de l'Isère, mais à #Bure vous voulez faire descendre les déchets nucléaires dans la poubelle atomique à #Cigéo ? #PomaDésengageToi".



## EPR : LE FIASCO INDUSTRIEL CONTINUE ET SE DÉMULTIPLIE, NOUS RESTONS MOBILISÉS...



En 2020, comme toujours, le chantier de l'EPR de Flamanville est resté embourbé. Une nouvelle évaluation de son coût à 19,1 milliards d'euros a été effectuée par la Cour des comptes, que nous avons mis en exergue dans un article de décryptage.

Alors même que de nombreuses malfaçons n'étaient toujours pas réglées, EDF a tenté, à marche forcée, de franchir certaines étapes, et obtenu le feu vert pour la mise en service partielle du réacteur. Nous avons attaqué cette décision, ainsi que l'autorisation donnée pour commencer à acheminer le combustible sur le site.

Le fiasco de Flamanville n'a cependant pas empêché EDF et le gouvernement de plancher sur la construction de six nouveaux réacteurs, qui pourraient être implantés à Penly, Gravelines et Tricastin ou Bugey. Nous sommes montés au créneau pour dénoncer ce projet et en 2021, des actions sont prévues pour soutenir et amplifier les actions menées par les groupes confrontés à ces projets.

### ***Barrage juridique à la mise en service de l'EPR de Flamanville***

#### **Des petits problèmes de soudures**

En février 2018, EDF rendait publiques les anomalies détectées sur des soudures des tuyauteries du circuit secondaire de l'EPR. Le Réseau "Sortir du nucléaire", Greenpeace France et le CRILAN ont déposé plainte pour dix infractions à la réglementation environnementale et nucléaire. Cette affaire, à laquelle a été jointe celle concernant la qualification des matériels de l'EPR, a fait l'objet d'un classement sans suite du Parquet de Paris aux motifs que les infractions visées ne seraient pas applicables à l'EPR en raison du fait que l'installation n'est pas encore en fonctionnement et de l'absence de faute constitutive d'une infraction pénale commise par EDF. Nous avons demandé la communication du dossier pénal et envisageons d'aller plus loin.

#### **Prorogation, encore et toujours**

Suite à la prorogation de la validité du décret d'autorisation de l'EPR pour trois années supplémentaires (soit jusqu'à avril 2020) en mars 2017, le Réseau "Sortir du nucléaire" avait déposé un recours contre le décret d'autorisation et sa modification aux côtés de sept autres associations. Le Conseil d'État a finalement rejeté ce recours en avril 2019, tout en reconnaissant que le décret d'autorisation de création d'une installation nucléaire pouvait être remis en cause si les conditions légales qui permettaient initialement son fonctionnement n'étaient plus remplies...

Le 25 mars 2020, en plein confinement, un nouveau décret prorogeant, cette fois-ci, de quatre années supplémentaires la validité du décret d'autorisation a été publié. Les associations Réseau "Sortir du nucléaire", Greenpeace France, FNE, CRILAN, STOP EPR ni à Penly ni ailleurs et FNE Normandie ont déposé, en mai 2020, deux recours gracieux pour demander le retrait de ce décret et l'abrogation du décret d'autorisation de création initial. Face au silence du Premier ministre, les associations ont été contraintes de saisir le Conseil d'État, le 23 septembre 2020, de ces deux décrets. L'affaire est toujours en cours.

#### **Défaut de qualifications matérielles**

En outre, les pièces fabriquées pour l'EPR de Flamanville sont censées répondre à un processus de qualification clairement défini, afin de démontrer leur aptitude à fonctionner dans toutes les conditions dans lesquelles elles seront utilisées. Ce processus repose sur des études et essais, et doit – en théorie – faire l'objet d'une documentation et d'une traçabilité rigoureuses. Or, lors d'une inspection menée en octobre 2017, l'Autorité de sûreté nucléaire a constaté que ce principe était loin d'être respecté. Une deuxième inspection, en décembre 2018, a confirmé que ses recommandations

restaient lettre morte. Les réserves émises pour certaines pièces étaient levées par EDF sans justification, et rien ne permettait de s'assurer que tous les problèmes aient été identifiés, analysés et traités. En conséquence, de nombreux matériels avaient été déclarés bons pour le service ("Bon pour exécution sans réserve") alors que cela n'aurait pas dû être le cas. Les associations ont donc déposé plainte auprès du Parquet de Cherbourg qui a transmis la plainte au Parquet de Paris. Cette affaire a fait l'objet d'un classement sans suite après avoir été jointe à l'affaire relative aux soudures défectueuses de l'EPR. Nous avons demandé la communication du dossier pénal et envisageons d'aller plus loin.

### **Avalanche d'infractions à la réglementation nucléaire et environnementale**

Placée sous surveillance renforcée, la centrale de Flamanville (EPR compris) est le théâtre d'un dangereux laisser-aller en matière de protection de l'environnement. Le 20 août 2020, le Réseau "Sortir du nucléaire", FNE, FNE Normandie, STOP EPR ni à Penly ni ailleurs et le CRILAN ont déposé plainte contre EDF pour 36 infractions à la réglementation nucléaire et environnementale. Une enquête est en cours.

### **Non au démarrage partiel, aux transports de combustible et aux essais radioactifs**

Le 7 décembre 2020, le Réseau "Sortir du nucléaire", le CRILAN, Greenpeace France et STOP EPR ni à Penly ni ailleurs ont déposé un recours devant le Conseil d'État contre l'autorisation de mise en service partielle de l'EPR de Flamanville délivrée par l'ASN. Le 28 décembre 2020, à la suite d'une audience du 23 décembre, le juge des référés du Conseil d'État a rejeté la demande de suspension des associations aux motifs qu'aucun des moyens soulevés, en l'état de l'instruction, n'est propre à créer un doute sérieux sur la légalité de l'autorisation délivrée par l'Autorité de sûreté nucléaire. La demande d'EDF de condamner les associations à 4 000 euros pour les frais et dépens de la procédure a, toutefois, également été rejetée. Nous attendons désormais la procédure au fond.

### **EPR de Flamanville : rendre visible les manigances d'EDF**

En octobre, EDF souhaitait lancer en catimini le coup d'envoi de l'acheminement des éléments combustibles vers l'EPR de Flamanville, alors même que sa mise en service – sans cesse retardée – n'est pas prévue avant 2023, et que la possibilité de réparer les soudures défectueuses n'est pas démontrée. Pour dénoncer les transports d'uranium enrichi par camions pendant des mois sur le site normand, plusieurs associations locales et nationales parmi lesquelles Greenpeace France, Arrêt du nucléaire et le Réseau "Sortir du nucléaire" ont organisé un rassemblement le 25 octobre.

Devant l'usine Framatome de Romans-sur-Isère (qui produit et livre le combustible nucléaire) gardée par un impressionnant dispositif policier, une centaine de militants s'est rassemblée la veille du départ du premier des 32 camions prévus. Coup dur pour EDF et Framatome, qui espéraient garder secret ce ballet de camions. D'autant que les porte-paroles des organisations présentes ont dénoncé devant les journalistes présents la stratégie du fait accompli d'EDF, qui se précipite pour forcer la décision de mise en service d'un réacteur déjà obsolète, affreusement cher et toujours aussi dangereux.



Le même jour et le lendemain, d'autres groupes locaux ont réagi à l'annonce du premier départ et ont réussi à organiser rapidement des rassemblements avec banderoles, sur différents lieux du trajet du camion. Sortir du nucléaire Berry-Giennois Puisaye a mené une action flash sur un rond-point. STOP EPR Ni à Penly Ni ailleurs a organisé un rassemblement dans le centre-ville de Rouen. Sortir du nucléaire 72 s'est posté à Saint-Saturnin (Sarthe), sur un pont qui enjambe l'autoroute A28 qui serait empruntée par les convois dangereux. Plusieurs citoyen-nes ont aussi réussi à se rassembler devant la centrale nucléaire de Flamanville, près de l'EPR.

En novembre et décembre, aucune autre action n'a eu lieu concernant les camions de combustibles, néanmoins la coordination d'une vigie au niveau national a permis de savoir quel jour et à quelle heure les camions partaient de l'usine, puis arrivaient à Flamanville. Plusieurs fois, des comités d'accueil de militants autour de Flamanville parmi lesquels le Crilan, ont joué au chat et à la souris avec le convoi de combustibles, et plusieurs fois EDF a chamboulé ses plans pour éviter la contestation.

## LE PARC NUCLÉAIRE VIEILLIT ET SE DÉGRADE : NON À LA PROLONGATION DES RÉACTEURS ET USINES ATOMIQUES

**En 2020, nous avons enfin vu se concrétiser un moment longtemps attendu : la fermeture des deux réacteurs de la centrale de Fessenheim, pour laquelle nous nous battions depuis des années aux côtés des associations alsaciennes. Nous avons apporté un soutien aux événements prévus par ces dernières pour marquer le coup, notamment une conférence de presse organisée sur un bateau sur le Rhin, symbole de l'amitié franco-allemande dans la lutte pour la fermeture de la centrale.**

**Cette fermeture a cependant donné lieu à un déferlement d'arguments de mauvaise foi de la part du lobby nucléaire et de ses relais politiques. Pour contrer cela, nous nous sommes attachés à diffuser un "vrai/faux" sur les clichés les plus répandus : une centrale qui aurait pu continuer à fonctionner très longtemps, des émissions de gaz à effet de serre qui monteraient en flèche, une région condamnée à la désertification, etc.**

**Notre audition par la mission d'information parlementaire sur la fermeture de Fessenheim a aussi été l'occasion de tenter de remettre les pendules à l'heure sur ces discours mensongers. Enfin, alors que nous avons déposé fin 2019 un recours contestant l'indemnisation reçue par EDF pour la fermeture de la centrale, nous avons vu avec satisfaction la Cour des comptes abonder dans notre sens et pointer une indemnisation bien mal négociée par l'État. Cela n'a malheureusement pas empêché cette compensation financière (400 millions d'euros + 4 milliards d'euros) d'être versée fin 2020, ce que nous avons dénoncé.**

La fermeture de Fessenheim fut malheureusement l'exception qui confirme la règle du projet général de prolonger le parc nucléaire à 50 ans de fonctionnement. En avril 2020, la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie a été publiée, actant de facto que l'arrêt des réacteurs à 50 ans constituerait la norme. Nous avons bien sûr dénoncé fortement cette aberration, notamment en déposant un recours devant le Conseil d'État à ce sujet aux côtés de Greenpeace France. Auparavant intransigente sur le fait que la prolongation au-delà de 40 ans ne devait pas être tenue pour acquise, l'Autorité de sûreté nucléaire a pris acte de la volonté d'EDF en soumettant à consultation fin 2020 son projet de décision sur les conditions de la prolongation du fonctionnement des réacteurs de 900 MW. Nous avons alors dénoncé une consultation en trompe-l'œil, bien loin d'une réelle prise en compte de l'avis de la société civile. De fait, l'ASN n'a pas fait évoluer son projet de décision et n'a pas même tenu compte des mises en garde déposées par des experts indépendants sur les risques de ce projet.

En 2020, le réacteur n°1 du Tricastin a ouvert le bal des quatrièmes visites décennales. Malgré ses nombreux défauts, dont une cuve affectée par de nombreuses fissures, EDF tient pour acquis que le réacteur obtiendra le feu vert de l'ASN.







## ***Les affaires de malfaçons, de fraudes et d'usure des installations se multiplient : les suites juridiques***

### **Scandale du Creusot**

En 2015, l'ASN avait mis en évidence des "anomalies" sur la cuve de l'EPR de Flamanville. Soupçonnant que ces défauts ne soient pas des cas isolés, l'ASN avait demandé à Areva de lancer un audit sur son usine du Creusot, où avaient été fabriqués le couvercle et le fond de cuve, mais également de nombreux équipements (composants de cuve, rotors de turbines, etc.) installés au sein des centrales nucléaires françaises. C'est ainsi qu'Areva a avoué à l'ASN avoir détecté des "irrégularités" dans les documents de fabrication de pièces produites depuis 1965. En octobre 2016, les associations Greenpeace France, le Réseau "Sortir du nucléaire", Stop Transports-Halte au Nucléaire, Stop Fessenheim, le CSFR, Alsace Nature et France Nature Environnement ont porté plainte contre EDF, Areva et contre X pour faux, usage de faux et mise en danger de la vie d'autrui, à propos du cas de la virole basse du générateur de vapeur du réacteur n°2 de Fessenheim, en lien avec l'affaire Creusot Forge. Le Parquet de Paris a été saisi et a étendu l'enquête au fur et à mesure des révélations autour de cette affaire. Une information judiciaire est toujours en cours.

### **Aubert et Duval**

Aux milliers d'anomalies découvertes sur des pièces issues de l'usine du Creusot, il faut désormais ajouter

plus de 200 "irrégularités" découvertes chez Aubert et Duval, fournisseur d'EDF et d'Orano. Selon EDF, ces irrégularités n'auraient pas de conséquence, mais quel crédit accorder à des acteurs du nucléaire qui s'illustrent par leur opacité et leur manque de rigueur ? Le Réseau "Sortir du nucléaire" a donc déposé plainte. Notre plainte a été classée sans suite, mais un juge d'instruction a tout de même été saisi par le Parquet sur des infractions en matière commerciale.

### **DUS : quand EDF ne respecte pas le calendrier**

Le 27 février 2019, l'ASN a publié deux décisions qui actent, d'une part, le report de l'échéance pour l'installation des diesels d'ultime secours (DUS) pour 54 réacteurs, EDF étant dans l'incapacité de respecter la date initialement fixée au 31 décembre 2018, et d'autre part, qui revient sur la nécessité d'une telle installation en ce qui concerne les réacteurs de la centrale de Fessenheim au vu de sa fermeture. Le Réseau "Sortir du nucléaire" et Greenpeace France, après avoir introduit un recours gracieux à l'encontre des décisions de l'ASN, ont déposé le 22 août 2019, un recours contentieux contre celles-ci, ainsi qu'une plainte contre EDF pour non-respect des prescriptions initiales de l'ASN et risques causés à autrui. En janvier 2021, le Parquet de Paris a décidé de classer la plainte sans suite aux motifs de l'absence de faute imputable à EDF. Le 15 février 2021, le Conseil d'État a estimé qu'il n'y avait pas lieu à statuer concernant les réacteurs pour lesquels les diesels d'ultime secours avait finalement été installés – à savoir l'ensemble des réacteurs, excepté ceux de Paluel et de Fessenheim – et a rejeté, pour les autres, l'ensemble des moyens soulevés par les associations.



### Surveillance renforcée à Belleville-sur-Loire

Le 13 septembre 2017, l'Autorité de sûreté nucléaire plaçait la centrale nucléaire de Belleville sous surveillance renforcée, suite notamment à une inspection menée en avril 2017. Ce rapport faisant apparaître de nombreux dysfonctionnements et négligences, le Réseau "Sortir du nucléaire" et l'association Sortir du nucléaire Berry-Giennois-Puisaye avaient saisi la justice contre EDF et le directeur de la centrale. De façon tout à fait inattendue et incompréhensible au vu des précédents jurisprudentiels en la matière, le tribunal de police de Bourges avait décidé de prononcer la nullité de la citation, sans examiner, ni même entendre les parties sur le fond du dossier. Les associations avaient immédiatement interjeté appel de cette décision. La Cour d'appel de Bourges a finalement infirmé le jugement de première instance, mais a déclaré les associations irrecevables au motif que seule l'ASN aurait la possibilité de relever des infractions à l'encontre des exploitants nucléaires. Cette décision est contraire à l'arrêt rendu par la Cour de cassation le 24 septembre 2019, qui indiquait que la preuve des contraventions pouvait être apportée par tout moyen, et pas seulement sur procès-verbal de l'ASN. Les associations ont donc déposé un pourvoi devant la Cour de cassation qui rendra sa décision le 4 mai 2021.

### Tritium dans la nappe phréatique à Bugey

En décembre 2017, une fuite radioactive avait été détectée à la centrale nucléaire du Bugey. Pour alerter sur ces dysfonctionnements et faire sanctionner cette nouvelle pollution radioactive des eaux, le Réseau "Sortir du nucléaire", Rhône-Alpes Sans Nucléaire, Sortir du nucléaire Bugey et Sortir du nucléaire Isère avaient déposé plainte le 7 mars 2018 devant le procureur de la République de Bourg-en-Bresse pour dix infractions au Code de l'environnement et à la réglementation relative aux installations nucléaires. Le Parquet a décidé d'engager des poursuites contre EDF pour non-respect de la réglementation nucléaire. L'affaire a été examinée par le tribunal de police de Bourg-en-Bresse le 28 février 2020. Le 22 mai 2020, le tribunal de police de Bourg-en-Bresse a reconnu EDF coupable de l'ensemble des infractions et l'a condamnée à 3 000 euros d'amende. EDF a fait appel de ce jugement.

### Dégradation de la digue, accumulation de problèmes : la centrale du Tricastin aux abois

Pendant des années, malgré les demandes de l'Autorité de sûreté nucléaire, EDF a négligé de se préoccuper réellement de la tenue au séisme de la digue censée protéger le site nucléaire du Tricastin. Dénonçant cette





gestion calamiteuse, le Réseau "Sortir du nucléaire", STOP Nucléaire en Drôme-Ardèche, la Frapna Drôme Nature Environnement, SDN Sud Ardèche et Stop Tricastin ont porté plainte contre EDF et son directeur de la direction du parc nucléaire pour le délit de risques causés à autrui, le délit de retard dans la déclaration d'incident et les contraventions de mauvais traitement des écarts constatés. L'affaire est en cours d'enquête auprès du Parquet de Paris. Le 25 janvier 2021, le Parquet de Paris a informé les associations que leur plainte avait fait l'objet d'un classement sans suite et ce, en dépit d'un procès verbal d'infraction dressé par l'ASN. Nous avons demandé la communication du dossier pénal et envisageons d'aller plus loin.

Mediapart a également rendu publics un certain nombre de faits accablants survenus ces dernières années à la centrale nucléaire du Tricastin : sous-déclaration systématique d'événements, arrêts de travail non respectés sous la pression de l'employeur, gestion plus qu'approximative des déchets radioactifs et surtout, une importante inondation interne survenue fin août 2018 présentée comme un simple "écoulement d'eau" stoppé très rapidement. Les associations Réseau "Sortir du nucléaire", Stop Tricastin, Stop Nucléaire 26-07 et SDN 07 ont porté plainte. L'enquête est toujours en cours.

### Déchets et décadence à Orano Cycle

Dans le cadre des attributions de l'ASN concernant le contrôle des installations nucléaires de base (INB), une inspection inopinée a eu lieu le 6 mars 2018 sur les installations W et TU5 (INB n° 155), exploitées par Orano



Cycle sur le site nucléaire du Tricastin, sur le thème "gestion des déchets". Cette inspection ayant révélé de nombreuses infractions, le Réseau "Sortir du nucléaire" a déposé une citation directe à l'encontre d'Orano. L'audience de première instance a eu lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2019, au tribunal de police de Valence et l'affaire a été mise en délibéré. Le jugement a été rendu le 4 février 2020. Orano Cycle a été reconnue coupable de deux contraventions et a été condamnée à 11 000 euros.



## Covid ou pas, 40 ans ça suffit !

En 2020, la prolongation des vieux réacteurs au-delà de 40 ans a été un enjeu prioritaire de la lutte. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a choisi d'articuler une dynamique nationale avec celle des bassins de lutte locaux. L'idée était de mobiliser en suivant l'ordre chronologique des quatrième visites décennales d'EDF. Ainsi, la première moitié de 2020 a été largement consacrée à la mobilisation autour du Tricastin.

Le 31 mai, c'était l'anniversaire de la connexion du réacteur n°1 de la centrale nucléaire du Tricastin au réseau électrique. À cette date, le réacteur mis en service en 1980 a officiellement atteint les 40 ans de fonctionnement. Or EDF aimerait prolonger sa durée de vie jusqu'à 50 voire 60 ans. Quelques mois en arrière, une large coalition d'associations s'était mise autour de la table, afin de préparer une manifestation dans la ville de Montélimar, située à moins de 30 kilomètres de la centrale vieillissante. Mais le covid-19 et les mesures sanitaires ont forcé les participant-es à revoir leurs plans.

Le 28 mai, de nombreux militant-es ont néanmoins répondu à l'appel lancé par le rassemblement inter-organisations opposé à la prolongation du Tricastin. L'objectif était que les personnes puissent interpeller EDF, l'ASN et le gouvernement, afin qu'ils ferment le dangereux réacteur n°1 de la centrale.

Certain-es ont choisi de rédiger de longs mails dans lesquels ils développent les arguments, le plus souvent à l'attention de l'ASN, sensé valider la prolongation.

D'autres ont choisi d'interpeller par des tweets – tantôt humoristiques, tantôt assassins – des personnalités du gouvernement ou EDF. Certains activistes ont joint une photo à leur message, en piochant parmi la cinquantaine de photos reçues par le Réseau "Sortir du nucléaire" dans le cadre de l'action photos "40 ans ça suffit ! Débranchez la centrale nucléaire du Tricastin". Les militant-es ont joué le jeu et fait preuve de créativité pour affirmer qu'il faut "débrancher" le réacteur n°1 de Tricastin. L'action photos a fait l'objet d'une compilation sous forme d'une vidéo vue par 3 000 internautes.



© Stop Tricastin

Le même jour, sur le terrain, trois actions ont été maintenues dans le respect des gestes barrières. Trois groupes de 10 personnes ont assuré une présence physique en trois lieux stratégiques et symboliquement forts. Devant le siège parisien d'EDF, le petit groupe a souhaité un joyeux anniversaire au réacteur n°1 avec des confettis et des applaudissements. Puis les militant-es ont déposé devant la porte du grand bâtiment vitré une maquette du réacteur fissuré, duquel s'échappait une épaisse fumée verdâtre. Une vidéo de l'action publiée en direct sur Facebook a été visionnée 1 500 fois sur Facebook et Le Média a produit un long reportage avec des intervenants de nombreuses associations anti-nucléaires. La vidéo a été vue 107 000 fois sur YouTube.

À Lyon, un petit groupe de militant-es s'est placé devant la division régionale de l'ASN. Devant la centrale nucléaire du Tricastin, un autre groupe a mené une action similaire. Munis de masques portant le message "Stop Tricastin", les militant-es accompagnés de journalistes se sont placés devant les quatre réacteurs de 900MW, puis l'un d'eux a, de nouveau, développé les arguments. Toujours le même jour, dans la soirée cette fois-ci, nous avons co-diffusé sur nos réseaux sociaux un webinaire intitulé : "Prolongation de la centrale nucléaire du Tricastin : quels enjeux de sûreté, quels risques ?" La web-conférence et les arguments de Bernard Laponche et Roland Desbordes ont été vus près de 28 000 fois.



DR



## Non, le nucléaire ne sauvera pas le climat !

En grandes difficultés, l'industrie nucléaire s'est montrée plus virulente que jamais pour vanter le seul point fort du nucléaire, à savoir ses émissions de gaz à effet de serre inférieures à celles des énergies fossiles. Nous avons fait face en 2020 à un déferlement d'attaques sur les réseaux sociaux de la part de nucléophiles défenseurs autoproclamés du climat. À de nombreuses reprises, il nous a fallu encore et encore expliquer que les faibles émissions du nucléaire n'en font pas pour autant une solution face à l'urgence climatique. Dans ce cadre, nous avons notamment organisé, en partenariat avec Greenpeace France et le Réseau Action Climat, une web-conférence très suivie réunissant Yves Maignan (expert de l'Institut Négawatt), Anne Bringault (coordinatrice des opérations du Réseau Action Climat) et Henri Waisman (chercheur à l'Institut du Développement Durable et des Relations Internationales, et co-rédacteur du dernier rapport du GIEC). La vidéo a été visionnée 50 000 fois sur Facebook et YouTube. Plusieurs conférences sur ce sujet ont également été données dans des rassemblements militants, comme par exemple le camp organisé par RadiAction en août.

Par ailleurs, Charlotte Mijeon a été enregistrée en 2020 comme experte relectrice auprès du GIEC. Ce statut permet d'accéder au brouillon du prochain rapport en cours de préparation et de faire remonter d'éventuelles remarques aux rédacteurs des chapitres.



### Actions en justice

#### Non au greenwashing nucléaire

En septembre 2015, nous lançons la campagne "Le nucléaire ne sauvera pas le climat" afin de contrecarrer le greenwashing de l'industrie nucléaire. Dans le cadre de cette campagne, plusieurs actions juridiques ont été menées. Leur but était de pointer du doigt les communications mensongères des exploitant-es nucléaires. Dernière affaire en date : en décembre 2019, le Réseau "Sortir du nucléaire" a attaqué devant le Jury de Déontologie Publicitaire (JDP) la campagne publicitaire d'Orano intitulée "Idées reçues" vantant les mérites du nucléaire, et notamment ses faibles émissions de CO<sub>2</sub> et les performances de son soi-disant recyclage.

Le Jury de Déontologie Publicitaire a examiné l'affaire le 6 mars 2020 et a publié son avis le 4 mai 2020. Le Jury reconnaît la plainte du Réseau comme totalement fondée et relève notamment que "l'allégation "nucléaire : eh non, on ne réchauffe pas la planète", en ce qu'elle n'est pas relativisée et suggère une absence totale d'impact négatif, n'exprime pas avec justesse les conséquences de la production d'énergie nucléaire. La publicité est donc de nature à induire le public en erreur sur la réalité écologique des actions de l'annonceur". En outre, il considère que "une telle comparaison crée une ambiguïté au regard de la réalité du recyclage effectif, qui, selon les éléments produits au dossier, ne porte que sur environ 1% des combustibles nucléaires usés, la possibilité de recyclage des déchets nucléaires faisant encore l'objet de recherches qui n'ont pas abouti à ce jour, et demande une technologie beaucoup plus complexe que celle nécessaire au recyclage du verre et du plastique".

#### Indemnités pour la fermeture de la centrale : le beurre et l'argent du beurre pour EDF

Le 27 septembre 2019, l'État a signé un protocole d'accord avec EDF ouvrant droit à un dédommagement de plus de 400 millions d'euros immédiatement et plus de 4 milliards d'euros ultérieurement, en vue de la fermeture de



Fessenheim. Le Réseau "Sortir du nucléaire" a porté plainte le 14 novembre 2019 devant la Commission Européenne et a demandé l'ouverture d'une enquête pour aide d'État. Les associations alsaciennes qui ont œuvré pour la fermeture de Fessenheim se sont associées à cette démarche. Le 23 janvier 2020, la Commission Européenne a écarté notre plainte pour défaut d'intérêt à agir, mais nous a indiqué s'enquérir auprès des autorités françaises des éléments transmis qu'elle a bien enregistrés. Toutefois, le 23 mars 2021, la Commission Européenne a tout de même autorisé la compensation accordée par la France à EDF, mais cette décision semble être plus motivée par un soutien accordé au gouvernement français dans sa politique énergétique qu'à un réel blanc-seing à l'aide accordée sur le plan de la concurrence, la commission indiquant que "les effets positifs de la mesure l'emportent sur les éventuelles distorsions de concurrence et des échanges".



© Stop Fessenheim

Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), qui acte la prolongation de la durée de fonctionnement de quasiment tous les réacteurs nucléaires au-delà de 40 ans, voire au-delà de 50. L'affaire est toujours en cours.

### ***Climat : une présence régulière à renforcer plus encore***

Sur le terrain, les groupes et les associations ont cette année encore investis les quelques marches climat qui ont pu se dérouler. Localement, les militant-es antinucléaires ont tissé des liens avec des organisations comme Youth For Climate, Alternatiba, ANV COP21 ou Extinction Rebellion. Si ces relations ont encore du mal à se traduire par une participation forte des jeunes militant-es issu-es du mouvement climat à nos actions, les discussions lors des manifestations ou dans les réunions publiques sont encourageantes. Nationalement aussi, le travail de rapprochement s'est poursuivi en 2020.

Le Réseau "Sortir du nucléaire" a également continué et intensifié son travail de formation auprès des jeunes militant-es. Ainsi, lors du camp organisé par RadiAction dans la région du Bugey, à quelques kilomètres de la centrale nucléaire, plusieurs salarié-es ont animé des débats afin de transmettre les apports théoriques aux jeunes militant-es qui sont terriblement motivés pour lutter contre le charbon et contre le nucléaire.



© RadiAction

### **Recours en annulation à l'encontre de la nouvelle Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)**

Le 22 juin 2020, le Réseau "Sortir du nucléaire" et Greenpeace France ont déposé un recours en excès de pouvoir à l'encontre de la nouvelle Programmation



© Réseau "Sortir du nucléaire"

## Une dynamique travailleurs-euses lancée

Cette année a été marquée par la mise en place d'une nouvelle dynamique de travail autour de la problématique des travailleurs-euses du nucléaire.

Depuis plusieurs années, le Réseau "Sortir du nucléaire" tente de briser l'omerta qui entoure les conditions de travail dans les installations nucléaires, afin de rendre visibles les dangers qui planent sur les travailleurs-euses : touché-es de près par la dangerosité de la filière, et immédiatement sur le front en cas d'accident. Pour ce faire, le Réseau tente d'être une caisse de résonance pour celles et ceux qui dénoncent les agissements de l'industrie nucléaire : en relayant leurs témoignages ou en communiquant sur leurs actions.

Ces derniers mois, nous sommes de plus en plus sollicités par des personnes en grande difficulté. Faut-il y voir un signe que les langues se délient ou que l'industrie est dans un tel état qu'elles et ils n'ont plus d'autres choix que de se tourner vers une association antinucléaire ?

Nous ne pouvions rester sans rien faire et en coordination avec Ma Zone Contrôlée nous avons mis en place une dynamique collective de soutien. Deux réunions ont eu lieu dans le dernier trimestre de l'année 2020 pour poser les jalons du travail commun et créer des ponts entre les travailleurs-euses qu'ils/elles soient issues des sous-traitants ou des exploitants. Un grand nombre de travailleurs-euses et militant-es antinucléaires y participent notamment pour échanger des informations. 2021 devrait voir naître une dynamique de collecte de fonds pour financer des formations de soutien psychologique, des outils de communication à destination des travailleurs ou encore des actions juridiques.



Par ailleurs, en contact régulier avec l'association Ma Zone Contrôlée, nous avons particulièrement été alertés par la façon dont s'est déroulé le premier confinement sur les sites nucléaires : des prestataires qui, plus d'un mois durant, ont dû travailler sans masques et avec des équipements non désinfectés, des opérations réalisées sans la présence physique des chargé-es d'affaires responsables de la surveillance, des inspecteurs de l'ASN qui ne mettaient quasiment plus les pieds sur les sites, etc. Cette situation, qui générerait un stress important pour les travailleurs-euses, était également susceptible d'accroître les risques pour la sûreté. En avril 2020, nous avons adressé un courrier à l'ASN pour l'interpeller sur ces risques.

## Et plein d'autres actions

### *Des actions juridiques liées à la pollution*

#### **Émissaires de rejets illégaux à Gravelines**

En toute illégalité, la centrale nucléaire de Gravelines s'est équipée de tuyauteries d'évacuations clandestines pour déverser des effluents potentiellement contaminés dans l'environnement. Le Réseau "Sortir du nucléaire", l'ADELFA, les Amis de la Terre Dunkerque, France Nature Environnement, Nord Nature Environnement et Virage Énergie Nord-Pas de Calais ont déposé plainte contre EDF et le directeur du site pour faire sanctionner ces faits. L'affaire ayant été classée sans suite par le Parquet le 22 janvier 2019, une citation directe a été déposée le 13 décembre 2019 afin que le tribunal correctionnel de Dunkerque soit directement saisi de l'affaire. L'audience aura lieu le 17 mai 2021, à 14h.

#### **Pollution chimique des eaux souterraines par l'usine Georges Besse**

En 33 ans de fonctionnement, l'usine Georges Besse d'enrichissement d'uranium de Pierrelatte, arrêtée en 2012, n'a pas seulement produit des dizaines de milliers de tonnes de déchets radioactifs. Elle a également pollué la nappe alluviale sous le site au perchloréthylène et au trichloréthylène. Et Orano Cycle, en charge du site, ne s'est pas vraiment donné les moyens d'endiguer cette pollution, comme le révèle un rapport d'inspection de l'Autorité de sûreté nucléaire d'octobre 2019. Le Réseau "Sortir du nucléaire", la Frapna Drôme Nature Environnement, STOP Nucléaire en Drôme-Ardèche et Stop Tricastin ont déposé plainte le 29 septembre 2020. Une enquête est en cours.



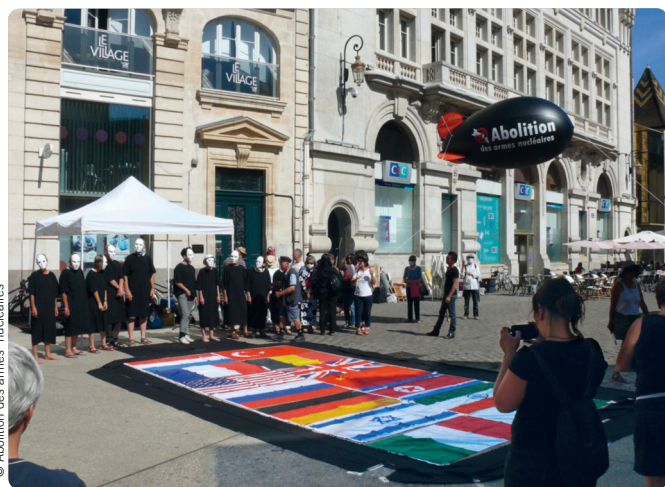
## Des mobilisations

### Fukushima 9 ans après : nous avons dit non aux JO

À l'occasion des neuf ans de la catastrophe nucléaire du 11 mars 2011 au Japon, le Réseau "Sortir du nucléaire" s'est mobilisé et a invité ses membres à agir en choisissant de mettre en avant l'opposition aux rejets de l'eau radioactive de Fukushima dans l'océan Pacifique et la dénonciation de la tenue des Jeux olympiques, jusqu'à programmés à l'été 2020 au Japon, avec un départ très symbolique de la flamme... depuis la préfecture de Fukushima !



DR



© Abolition des armes nucléaires

Le 26 février, une cinquantaine de personnes de plusieurs pays se sont ainsi rassemblées devant le Comité international olympique (CIO) à Lausanne en Suisse, afin de dénoncer un événement sportif et médiatique qui vise à feindre une reconstruction du pays et une liquidation des conséquences de l'accident. Les participant-es, parmi lesquels des médecins, mais aussi des militant-es, ont rappelé qu'au Japon, les conséquences sanitaires, environnementales et humaines de la fusion des trois cœurs de réacteurs de la centrale nucléaire continuent à se déployer.

Pour aller plus loin, le Réseau "Sortir du nucléaire" a également co-organisé deux réunions publiques en présence de la presse, les 28 et 29 février à Lyon et Paris. Le scientifique japonais Junichi Ohnuma a présenté le fruit du travail d'un réseau de laboratoires citoyens indépendants ayant effectué des prélèvements et des mesures dans 17 départements du Japon. Ils ont ainsi pu établir une cartographie de la contamination radioactive du sol de l'archipel façon tâches de léopard, qui tranche avec la communication officielle sur de soi-disant travaux de décontamination miracle et un retour à la normale imminent.



DR

Le 11 mars à Paris, environ 300 personnes se sont rassemblées place de la République. Une équipe motivée a proposé une animation afin de dénoncer le déni des autorités internationales sur l'ampleur de la contamination et l'accumulation des déchets radioactifs de Fukushima au Japon. Les prises de parole des partis politiques (La France Insoumise, Europe Écologie Les Verts) et des associations (Sortir du nucléaire Paris, Yosomono-net, Collectif Contre l'Ordre Atomique) ont redit qu'il ne fallait pas rejeter l'eau radioactive de Fukushima dans l'océan Pacifique. Comme chaque année, les porte-paroles du Réseau "Sortir du nucléaire" et de Greenpeace France ont fait le lien avec les enjeux français, en détaillant par le menu les risques de construction de nouveaux réacteurs ainsi que la prolongation de réacteurs trop coûteux et dangereux. Des rassemblements ont aussi eu lieu à Rennes, Tours ou Dijon.



© Julien Balcassarra





© Sdn11

### Nucléaire militaire : bataille pour le TIAN et Valduc

Tout au long de l'année, les groupes parisiens investis dans la lutte contre le nucléaire militaire ont tenu une vigie devant le ministère des Armées à Paris, et sur la place Saint-Michel, afin de rendre visible le combat contre la dissuasion et les armes de destruction massive.

Puis du 6 au 9 août, entre deux confinements, les traditionnels quatre jours d'action à Dijon ont pu se tenir. Place Darcy, la mise en scène et le die-in ont une nouvelle fois fait leur petit effet, et les organisateurs-trices pouvaient compter sur les Bure'Haleurs pour mettre l'ambiance. Puis une action s'est déroulée au plus proche de l'usine du CEA de Valduc, dont les militant-es demandent la reconversion dans autre chose que le développement de la bombe atomique française : par exemple un pôle d'excellence dans les métiers de la transition écologique. Abolition des armes nucléaires et SDN21 ont fait vivre la mobilisation de terrain pour le TIAN, à Dijon mais aussi à Paris.

Le mois précédent, le Réseau "Sortir du nucléaire" a fait circuler sur le web des visuels coup-de-poing qui traitaient des coûts de la dissuasion avec un angle axé sur l'actualité de la pandémie. Malheureusement peu de personnes se sont saisies des modalités d'action et les images ne sont pas devenues virales.

### En soutien au combat de SDN11 contre Malvési

Le samedi 29 février, une manifestation a rassemblé 400 personnes à Narbonne. Organisée par l'association Transparence des canaux de la narbonnaise (TCNA), Sortir du nucléaire Aude (SDN11), la Confédération paysanne, Alternatiba et le Covidem, la manifestation a été un succès puisque de nombreux-euses habitant-es habituellement hors lutte se sont mobilisé-es. Les participant-es étaient venus s'opposer à Orano et ses nouveaux

projets polluants et dangereux pour son usine de Malvési (Aude) : TDN/THOR (traitement des nitrates) et NVH (production de dioxyde d'uranium) : deux verrues en projet, et qui serait synonyme de rejet chimique radioactif et d'émissions de gaz à effet de serre supplémentaires.

À cette occasion, l'association Sortir du nucléaire Aude a prononcé un discours. Muni-es de parapluies, les habitant-es de Narbonne ont répondu à l'appel, en déployant les parapluies et parasol vers midi, pour mimer une protection contre les rejets radioactifs et chimiques qui seraient occasionnés par l'implantation des projets TDN et NVH. Cette action très visuelle a eu un écho important dans la presse locale, et chez les habitant-es de la ville. La manifestation s'est ensuite mise en mouvement, au son des batucadas et des slogans.



© Sdn 11

Le 20 juin, Greenpeace France, TCNA et Sortir du nucléaire Aude (SDN11) ont de nouveau dénoncé à l'occasion d'une conférence de presse publique, les dérives du dossier de Traitement des Nitrates (TDN) de l'usine de Malvési. Ce projet porté par Orano vise à construire le premier four à effluents radioactifs de France destiné à vaporiser les déchets nitrates et radioactifs stockés dans des bassins à ciel ouvert autour de l'usine.



## 2 - UN RÉSEAU BIEN VISIBLE

### Communication grand public

#### Du retard dans le développement de notre stratégie de communication et de nos outils de communication

Bien qu'annoncé pour 2020 le travail autour des "personas" et des parcours d'engagement n'a pas pu être mené dans l'année. De manière générale le travail sur la stratégie de communication a été suspendu notamment en raison du souhait du Conseil d'administration actuel de mener un travail autour du projet associatif. Dans une démarche de cohérence il est préférable de travailler la stratégie de communication à la suite ou en parallèle de ce travail plutôt qu'en amont.

#### Une nouvelle revue Sortir du nucléaire, allons de l'avant pour sa diffusion

Avec une maquette plus lisible et plus moderne, il nous restait à mener le chantier d'une meilleure diffusion de cette revue dans le courant de l'année 2020 en tissant des partenariats, en incitant à l'abonnement et en demandant au plus grand nombre de s'en faire le promoteur... Eu égard à la situation peu de choses ont été effectivement réalisé sur le sujet mais nous avons offert notre numéro de printemps en lecture en ligne à toutes et tous.



### 8 bonnes raisons : un projet au long cours

En février 2020, le comité communication a pris la décision de développer un projet au long cours pour donner une nouvelle porte d'entrée sur le site du Réseau. En effet, lors de son arrivée Anne-Lise Devaux constatait qu'il n'y avait pas un accès simple aux principales raisons d'être antinucléaire.

Le tract "On a toutes et tous une bonne raison de s'opposer au nucléaire", donnait un premier aperçu mais il était peu développé dans la communication au profit de sujet plus précis et souvent techniques comme Cigéo, les prolongations de réacteurs ou encore l'EPR.

Un travail a donc été amorcé pour construire un contenu plus grand public reprenant 8 bonnes raisons d'être antinucléaire :

- ◆ Pour notre santé
- ◆ Pour notre sécurité
- ◆ Pour notre économie
- ◆ Pour le modèle énergétique
- ◆ Pour la démocratie
- ◆ Pour les droits humains
- ◆ Pour l'environnement
- ◆ Pour les générations futures

#### Le travail sur le sujet s'étale sur un temps long :

- ◆ diffusion de compilation de contenus et de modalités d'action de septembre 2020 à août 2021
- ◆ création de vidéos d'animation de juin 2021 à mai 2022.

*Pour bien commencer un courrier de juin envoyé à 39 288 personnes*

Le courrier de juin est un temps fort d'information et de communication. Il s'agit d'une part d'informer nos sympathisant-es et les personnes nouvellement en relation avec nous. Et d'autre part, que les personnes qui ne reçoivent pas la revue, reçoivent une communication papier intéressante en cours d'année, avant de recevoir le courrier d'appel à dons de fin d'année pour que ce dernier ne soit pas la principale communication du Réseau à leur parvenir.

Le courrier de cette année déclinait les 8 arguments dans un "tableau périodique antinucléaire", une action "carte postale" à renvoyer aux proches, proposait des produits spécifiques sur chaque raison et revalorisait la signature de la Charte du Réseau.

**Comparaison avec les campagnes précédentes pour les envois directs**

Campagne	Nombre d'envois	Retours	Taux de retours
Bure 2017	22 766	1 077	4,7 %
TIAN 2018	19 046	887	4,6 %
Ni prolongations, ni nouvelles installations 2019	27 696	1023	3,69%
8 bonnes raisons	39 288	565	1,4%

**Malgré le monosujet de la crise sanitaire, un Réseau toujours présent dans les médias en 2020**

La couverture de la crise sanitaire a accaparé les médias pendant une bonne partie de l'année 2020, rendant bien plus difficile le traitement de la question du nucléaire. Toutefois, nous avons saisi toutes les occasions de nous faire entendre et de tenter d'apporter une autre voix.

Le principal temps fort médiatique de l'année pour nous fut la fermeture des deux réacteurs de Fessenheim. À cette occasion, le Réseau a apporté son soutien aux associations alsaciennes pour aider à amplifier la médiatisation des événements qu'elles avaient organisés (dont une conférence de presse franco-allemande !). Cette fermeture a été l'occasion d'une offensive de propagande très lourde de la part du lobby nucléaire, qui n'a pas hésité à recourir à une agence de communication et a martelé ses clichés dans de nombreux médias. Face à cela, nous avons diffusé autant que possible auprès des journalistes un document revenant sur les principales idées reçues sur cette fermeture. Tenter de faire entendre un autre son de cloche s'est avéré ardu, mais parfois payant : ainsi, suite à la diffusion de notre "vrai-faux", l'agence AFP Factuel a publié une dépêche déconstruisant le calcul de coin de table de la Société Française d'Énergie Nucléaire sur les "6 à 10 millions de tonnes de CO<sub>2</sub> supplémentaires par an" générées par la fermeture de la centrale.

**Dans les médias**

En 2020, 38 communiqués de presse ont été envoyés par le Réseau (dont près de la moitié ont également été cosignés par des groupes ou d'autres organisations). Face aux contraintes du temps médiatique, nous avons souvent privilégié les réactions sur les réseaux sociaux, souvent reprises telles quelles dans les articles. Une tribune a également été publiée dans Reporterre, mettant en

parallèle la gestion de la crise sanitaire et celle d'un accident nucléaire. Nous avons été co-signataires d'une tribune publiée dans Libération pour la défense des lanceurs d'alerte.

En dépit d'un moment de creux pendant le premier confinement, nous sommes toujours un interlocuteur régulièrement sollicité par la presse : 160 demandes nous sont parvenues en 2020, émanant aussi bien de la presse nationale, locale ou internationale. Nous avons été repris par une grande diversité de médias : citations dans Le Monde, dans Reporterre, passage sur RMC, au JT de France 2, reprises dans la presse locale, etc. En début d'année, plusieurs débats télévisés en plateau nous ont donné la parole : l'émission Interdit d'interdire avec Frédéric Taddei (face notamment à Tristan Kamin, promoteur du nucléaire hyper-actif sur les réseaux sociaux) ou encore Question au gouvernement, diffusé par Public Sénat. Des porte-paroles du Réseau et de ses associations sont également apparus dans plusieurs sujets longs : un reportage du Média sur les 40 ans du Tricastin et le documentaire Fessenheim, le début de la fin du nucléaire, de Jean-François Deniau, diffusé sur France 3 et sur LCP.

**Web et réseaux sociaux****Analyse des statistiques de visite en 2020 : une année en demi-teinte**

Cette année notre site internet a connu une forte baisse des visites avec près de 33% de différence comparative à 2019 (650 000 visiteurs contre 976 000 en 2019). Il convient cependant de relativiser cette baisse car l'année 2019, comme mentionné lors du précédent rapport d'activité, avait été exceptionnelle avec une hausse des visiteurs unique de plus de 57% par rapport à l'année 2018. Les visites du site avaient explosé en 2019 grâce à la diffusion de la série Chernobyl qui a alors fait bondir la consultation des contenus à propos de la catastrophe

ukrainienne. Nous pouvons aussi lier cette diminution à l'absence de création de nouvelles pétitions en 2020 alors que nous en avons créé deux en 2019 qui avaient attiré près de 80 000 visiteurs supplémentaires. On peut aussi attribuer une partie de la diminution des visites à la forte baisse d'articles sur notre agenda militant (127 événements annoncés en 2020 contre plus de 250 en 2019). Un creux prononcé des visites est visible par ailleurs lors de la période du premier confinement national qui est habituellement une période très active pour le Réseau (commémorations annuelles de Fukushima et Tchernobyl).

Parmi les contenus qui ont le mieux fonctionné en 2020 on peut noter de nombreux articles de la rubrique "Nucléaire des accidents partout" avec un pic à plus de 19 000 visites notamment sur un article à propos d'un incendie d'hydrogène à la centrale de Belleville-sur-Loire. L'article ayant le mieux fonctionné en 2020 est un article daté de plusieurs années sur la catastrophe de Tchernobyl (39 720 visites), nous avons ainsi tout de même bénéficié sur le long terme de l'intérêt croissant sur ce sujet grâce à la série HBO. Celle-ci devant être rediffusée sur M6 en 2021, on peut s'attendre à ce qu'elle nous apporte encore de nouveaux visiteurs à l'avenir.

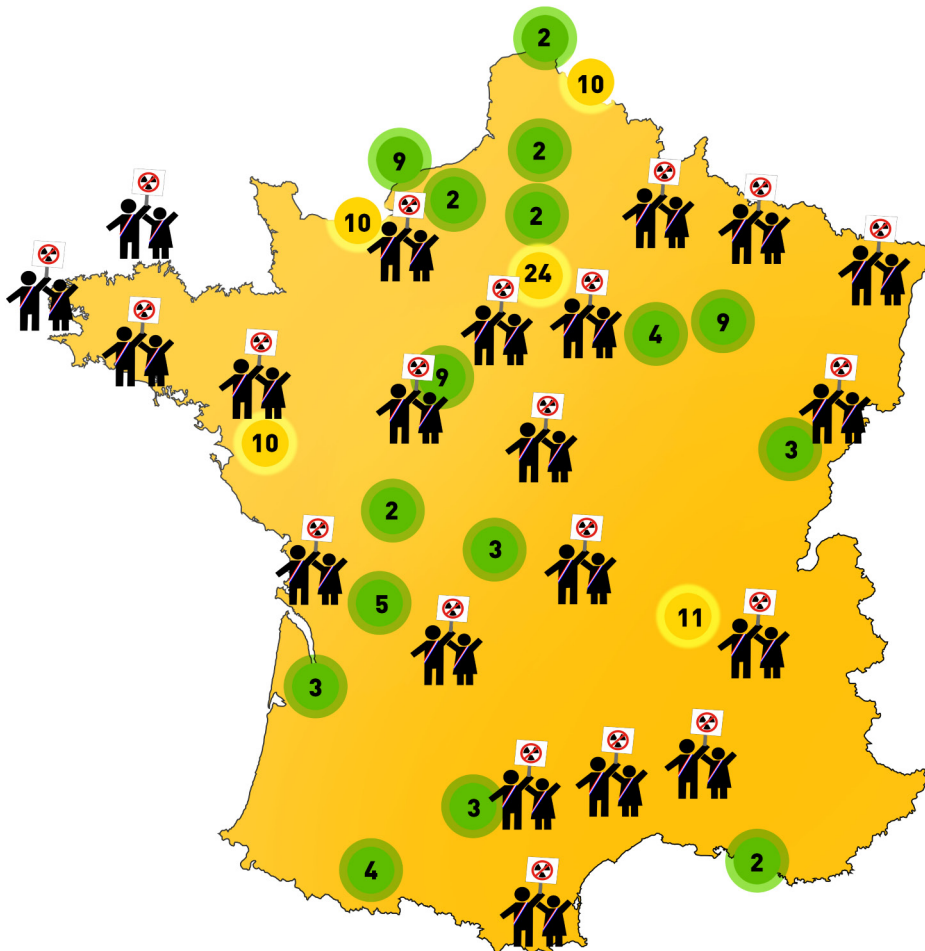
Au final le nombre de visiteurs est très proche de celui de l'année 2018 et même 2017.

Tous les indicateurs ne sont pas au rouge, ainsi une campagne d'appel à don web très ciblée à l'aide de nouvelles méthodes de sélection des sur nos listes mails a permis de récolter plus de dons que lors de l'année 2019 qui était déjà une bonne année à ce niveau. (Pour en savoir plus consultez notre rapport financier).

### Contenus notables proposés sur notre site cette année

#### ◆ Pétition auprès des candidat-es aux municipales

En février 2020, pour rappeler que la sortie du nucléaire est avant tout une option politique nous avons proposé aux candidat-es aux élections municipales de signer la pétition lancée fin 2019 pour dénoncer les projets de nouvelles installations nucléaires en France. Un format original avec une carte pour géolocaliser les signataires a permis de recueillir plus de 150 signatures de candidat-es dont certain-es ont été élu-es.





◆ **Rubrique 8 bonnes raisons d'être antinucléaire**

Pour compléter les informations diffusées dans notre courrier postal du mois de juin nous avons lancé cette année une nouvelle rubrique qui a pour but de devenir à terme un portail d'informations pour sensibiliser l'opinion publique sur les bonnes raisons d'être antinucléaire. Déployée au fur et à mesure depuis la rentrée de septembre 2020, nous avons recueilli des ressources internes et externes pour argumenter du bien-fondé de ces bonnes raisons à l'aide d'articles, vidéos et appels à action.

◆ **Quiz en ligne "le nucléaire en questions"**

Parmi les nouveautés de cette année, un quiz "le nucléaire en questions" publié à la fois dans notre revue et sur notre site internet pour que nos sympathisant-es puissent faire le point sur leur culture générale à propos des dangers du nucléaire et sur les alternatives. Ce quiz a remporté un certain succès et s'est classé parmi les articles les plus consultés de l'année 2020, la page ayant été consultée plus de 10 000 fois.

**Refonte de la Une et de certaines parties de notre site internet**

Le design et la charte graphique actuels de notre site ont été développés par un prestataire externe et déployés en 2015. Nous avons engagé en 2020 un processus de réflexion sur la refonte à minima de notre page d'accueil. Lors de plusieurs réunions nous avons pu décider des bases d'un cahier des charges à l'aide de comparaisons avec ce qui se fait sur les sites d'autres ONG et associations environnementales. Les prémices d'une nouvelle maquette ont été ébauchées mais nous avons pu nous rendre compte qu'il existait des lacunes en interne en matière de "webdesign". En 2021 nous comptons sur l'appui d'une stagiaire webdesigner pour nous aider à finaliser ce projet et rajeunir l'image de notre association sur la toile.

**Réseaux sociaux**

**Facebook**

Le nombre d'abonné-es à notre page Facebook est en très légère augmentation cette année avec près de 63 000 personnes qui nous suivent. Ce nombre qui semble s'être stabilisé depuis plusieurs années semble indiquer un cap difficile à dépasser et qui correspond presque exactement au nombre de signataires de la charte du Réseau. Pour toucher plus de monde sur ce réseau social nous devons développer une stratégie digitale à l'aide de nouveaux formats de publications telles que des mini-vidéos pour traiter d'un sujet ou l'utilisation de "memes".



Nous avons pu tester ce nouveau mode de communication par le détournement d'images bien connues du public pour traiter de sujets d'information ou lors de notre appel à don de fin d'année. Quelques-uns ont eu beaucoup de succès ce qui nous laisse envisager de recourir plus régulièrement à ce type de post. Cependant étant donné le caractère très sérieux de notre mission et la tonalité humoristique de ceux-ci il faut arriver à cerner quels sont les sujets qui se prêtent le mieux à ce genre de support.

Par ailleurs en cette année passée sous le signe du confinement nous avons vu des conférences, projections et débats en ligne et en direct sur le sujet du risque nucléaire qui ont connu pour certains une audience assez conséquente tout particulièrement au printemps.

**Twitter**

Sur Twitter, contrairement à Facebook, il existe encore une assez grosse marge de progression en termes de nombre d'abonné-es. Si les antinucléaires semblent rester encore assez peu nombreux sur ce réseau social, cette année 2020 nous sommes passés de 13 000 à près de 15 000 abonné-es.

Une véritable guerre de l'information fait toujours rage sur Twitter déclenchée par des membres influents du lobby pro-nucléaire qui semblent passer énormément de temps pour dénigrer de façon quasi-systématique nos publications et celles d'autres organisations



antinucléaires. Une certaine forme de résistance s'organise progressivement face à ce harcèlement massif, avec l'aide d'autres associations écologistes et d'individus qui nous soutiennent. Le phénomène reste toutefois inquiétant mais au final assez logique, Twitter étant malheureusement de plus en plus gangrené par une pensée réactionnaire et scientiste tout en restant l'outil de prédilection pour des harceleurs organisés et anonymes avec des modes d'action similaires à la "ligue du LOL". Cependant notre page Twitter est un outil que nous devons continuer à alimenter coûte que coûte étant donné l'importance croissante donnée par les médias aux infos qui circulent sur la plateforme.

Une réflexion devrait être envisagée en 2021-2022 pour élaborer un plan d'expansion pour toucher de nouvelles personnes sur d'autres réseaux sociaux (nous avons en tête LinkedIn ou encore Instagram en particulier, voire d'autres réseaux du milieu militant tels que Mastodon)

### ***Boutique et matériel militant***

La boutique du Réseau est un outil d'information, de mobilisation et de diffusion majeur pour notre structure. Elle permet de sensibiliser sur les risques nucléaires et sur les alternatives énergétiques. Nous valorisons son existence dans nos canaux de diffusion digitaux tel que la Lettre Rézo-Info et la Lettre Boutique mensuelle, qui mettent en avant respectivement un et jusqu'à neuf produits différents. Mais également dans d'autres supports papiers, tels que les encarts et chroniques de la revue trimestrielle, les bulletins de commande de matériel présents dans la revue, les catalogues, les coupons-réponses des appels à dons et courriers de campagne, ainsi que les sites de nos partenaires dont le Réseau cofinance des projets et produits, et qui proposent un lien vers notre boutique.

#### **Le site du Réseau en chiffres en 2020**

- ◆ 1 069 165 pages vues
- ◆ 650 000 visiteurs uniques
- ◆ 776 articles publiés
- ◆ 127 événements relayés sur notre agenda et sur nos listes départementales

#### **Les articles les plus consultés de l'année**

- ◆ 30 ans plus tard : la situation à Tchernobyl n'est toujours pas sous contrôle  
39 720 visites
- ◆ Belleville : feu d'hydrogène sur le parc à gaz  
19 054 visites
- ◆ Le réacteur au thorium : une nouvelle impasse  
13 545 visites
- ◆ Fukushima : 8 ans plus tard la situation n'est toujours pas sous contrôle  
12 342 visites
- ◆ Quiz : le nucléaire pose question  
9 360 visites



À cela s'ajoute spécifiquement, la communication et la diffusion auprès des groupes adhérents au Réseau.

Cette année a été l'occasion, lors de l'appel à ré-adhésion 2020, de proposer l'envoi de produits gratuits actualisés à ceux qui le souhaitent ainsi que la liste du matériel au tarif "groupes". Cela nous a permis d'envoyer des affiches de la Carte de France "Nucléaire : Danger permanent", des lots de tracts "Le nucléaire ne sauvera pas le climat", "Le fiasco de l'EPR", "Stop CIGÉO" et "On a tou-t'es une bonne raison d'être antinucléaire".

De surcroît, l'offre de diffusion de matériel les concernant est valorisée par les remises préférentielles qui sont accordées, et pouvant aller jusqu'à - 50 %.

Pour la première fois cette année, nous avons proposé un "catalogue de Printemps", encarté dans la revue d'avril, qui proposait des idées de produits pour les stands et événements, dont quelques-uns se sont tenus pendant l'été.

En automne, nous avons, pour sa deuxième année consécutive, produit le "catalogue de Noël", encarté dans la revue d'octobre, et proposant des idées de cadeaux engagés pour la fin d'année.

Pour rappel, les articles proposés dans notre boutique sont sélectionnés en concertation avec les salarié-es, les membres du CA et quelques bénévoles.

L'impact environnemental de ces produits est un critère de sélection primordial, car ils doivent absolument répondre à au moins un des critères de développement durable :

- ◆ Produit dans le respect de l'environnement,
- ◆ Avec des matières recyclées et/ou biologiques,
- ◆ Et/ou issu du commerce équitable.



### Les "8 bonnes raisons d'être antinucléaire"

L'année 2020 se démarque des précédentes par l'impossibilité de réaliser beaucoup de nos actions habituelles, notamment une campagne et une mobilisation nationale, qui aurait été accompagnées d'une pétition. Malgré tout, le Réseau a envoyé un courrier de juin et communiqué sur les "8 bonnes raisons d'être antinucléaire".

À cette occasion, nous avons créé un lot de 9 cartes postales, une affiche et un mug à l'illustration interminable "Déchets nucléaires, un lourd fardeau pour nos enfants, les enfants de nos enfants, les enfants des enfants de nos enfants, les enfants des enfants...".

### En chiffres

**2 300** tracts gratuits distribués, dont **880** sur "On a tou.te.s une bonne raison d'être antinucléaire"

Plus de **42 000** produits gratuits distribués (affiches, cartes postales, autocollants), dont **39 000** cartes postales "Tableau périodique antinucléaire"

**310** produits de la campagne Les "8 bonnes raisons d'être antinucléaire" vendus

**300** articles de papeterie vendus, comprenant stylos, enveloppes et bloc-notes

Plus de **1 980** badges et autocollants vendus, dont plus de **410** Autocollants "Nucléaire ? Non merci" (En français, anglais et breton) et **250** Autocollants "Énergies renouvelables ? Bien sûr !"

**122** mugs émaillés et décapsuleurs

**315** articles de la gamme textile (comprenant t-shirts, sacs et casquettes)

**330** livres et BD vendus

**100** produits digitaux vendus (clés USB, CD et DVD)



### 3 - MISE EN RÉSEAU ET DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

#### **Une remise en question du projet associatif du Réseau**

Dans la continuité du travail de réflexion déjà commencé, et des objectifs identifiés dans le plan stratégique et opérationnel 2018-2022, en 2020 a été lancé le groupe de travail autour du renouvellement du projet associatif.

Ce groupe de travail, animé par Alexie Christelle, administratrice, a vu le jour en milieu d'année et a été enrichi d'année avec l'arrivée dans l'équipe salariée de Camila Curi en novembre dernier (cf. Richesses Humaines page 32). Ce binôme Administratrice-Salariée assume l'animation et la coordination.

Ce groupe de travail est constitué d'une douzaine de personnes, dont quatre administrateurs-trices, quatre salarié-es et quatre personnes ressources. Lors des premières réunions, quatre thématiques importantes de réflexion ont été identifiées et des sous-groupes de travail ont été créés :

- ◆ **Historique** : retrace et étudie l'histoire du Réseau dès sa création. Le but étant d'apprendre de ce qui a déjà été fait, en tirer des leçons et de ne pas reproduire les mêmes actions si elles n'ont pas eu l'effet souhaité.
- ◆ **États des lieux locaux** : travail en lien direct avec les groupes locaux, les organisations présentes sur le terrain, les individus et les initiatives locales. Afin de définir le rôle du Réseau (existant et souhaité). Le but étant que le renouvellement du projet associatif se fasse en prenant en compte les besoins du terrain, dans une dynamique ascendante.
- ◆ **États généraux de la lutte** : réflexion autour de la mise en place des états généraux de la lutte antinucléaire afin de repenser la lutte, créer de l'intersectorialité et l'adapter aux enjeux actuels et futurs.
- ◆ **Structure associative** : analyse comparative des différentes structures existantes (associatives ou non). Ce groupe a pour vocation d'étudier les différents types d'organisations qui pourraient s'adapter aux besoins du Réseau et de la lutte selon les informations obtenues grâce au travail des autres groupes de travail.

Ce projet est actuellement dans sa première étape, soit l'analyse de la situation. On peut considérer ce premier travail comme étant un bilan. Une fois cette étape terminée, nous aurons les informations nécessaires pour enclencher la deuxième étape un peu plus concrète vers la transformation du Réseau et de son projet associatif.

Si vous voulez participer à ces réflexions et rejoindre un groupe de travail vous pouvez écrire directement à : [projet-asso-sdn@lists.riseup.net](mailto:projet-asso-sdn@lists.riseup.net) ou à [camila.curi@sortirdunucleaire.fr](mailto:camila.curi@sortirdunucleaire.fr)

De même, si votre organisation n'a pas été contactée dans le cadre de ce projet pour faire l'état des lieux locaux, et que vous souhaitez apporter votre expérience et vos idées/envies, vous pouvez écrire à Camila : [camila.curi@sortirdunucleaire.fr](mailto:camila.curi@sortirdunucleaire.fr)

#### **Surveillance citoyenne des installations nucléaires : un réseau libre et indépendant**

Les informations relatives au fonctionnement des installations nucléaires sont parcellaires et difficilement accessibles. Parce qu'elles sont complexes, elles ont besoin d'être traduites et il est nécessaire de les mettre en lien pour donner une vision globale de l'état d'une installation nucléaire. Le fonctionnement de ces installations et les nombreux incidents qui s'y passent sont révélateurs de problèmes de gestion du site et/ou d'infractions qui peuvent entraîner de graves conséquences pour la santé et l'environnement. Mais trop souvent les exploitants ne sont nullement inquiétés et peuvent commettre des actes infractionnels en toute impunité. C'est pourquoi le Réseau "Sortir du nucléaire" a mis en place la Surveillance citoyenne des installations nucléaires (SCIN).

En pratique, c'est un réseau d'informateurs : la rencontre d'experts scientifiques indépendants, de membres de Commissions locales d'information, de citoyen-es vigilant-es et de férus des aspects techniques liés au fonctionnement des installations nucléaires. C'est un réseau libre et indépendant car il n'est pas nécessaire d'être adhérent de notre association pour participer à la SCIN. C'est aussi un outil permettant, par l'acquisition de nouvelles connaissances et le partage de savoirs, de monter individuellement en compétences tout en contribuant à développer une intelligence collective, basée sur une approche factuelle et une méthode scientifique. Par un travail quotidien de recherche, de veille, d'analyse et de synthèse, ces informations servent ensuite à initier des mobilisations, à communiquer auprès du public et des médias ainsi qu'à lancer des actions en justice. Notre expertise en termes de méthodologie, d'enquête et d'accès aux informations à caractère environnemental est

mise à disposition des groupes et collectifs locaux. Elle permet aussi d'alimenter les campagnes et les axes prioritaires de l'association tout en apportant des contenus solides et fiables. Le travail de la SCIN permet de créer et d'entretenir des dynamiques collectives, notamment par des ponts entre différents groupes et individus.

#### Newsletters

30 newsletters compilant les actualités techniques et réglementaires (inspections et décisions de l'ASN, avis de l'IRSN, arrêts de réacteurs et déclarations d'incidents, etc.) ont été envoyées sur la liste SCIN et environ 200 articles ont été mis en ligne sur la page internet Accidents nucléaires. Face à son succès grandissant, une liste spécifique a été créée pour la diffusion exclusive de la newsletter : [rezo-scin@sortirdunucleaire.org](mailto:rezo-scin@sortirdunucleaire.org). Abonnez-vous ☺



## ***L'action juridique au service des luttes locales***

### **Lancement des formations**

Le juridique est une matière qui peut sembler obscure et technique, mais qui s'avère être un outil de lutte efficace et complémentaire des autres modes d'actions. C'est pour cela qu'il peut être important et utile de se former sur la question. Nous souhaitons ainsi proposer de plus en plus de formations à ce sujet : de l'accès à l'information nucléaire aux bases du droit de l'environnement en passant par la procédure pénale et l'anti-répression, le Réseau se tient à disposition des groupes qui souhaitent se former en la matière et peut proposer des formations sur mesure, adaptées aux demandes et aux besoins locaux. Ces formations sont riches et permettent, à la fois, l'acquisition de compétences et le partage d'expériences.

En février 2020, une formation veille et juridique a été organisée à proximité de Belleville-sur-Loire afin de contrecarrer le projet de piscine centralisée annoncé par EDF. Cette formation d'une journée a permis d'aborder les différentes étapes du processus réglementaire d'un tel projet, mais également comment obtenir et où chercher les informations relatives à celui-ci.

### **Les suites du dépôt de plainte par neuf associations contre la centrale nucléaire de Golfech**

Le 19 octobre 2016, à 18h55, EDF mettait en service une installation censée traiter les rejets radioactifs issus du circuit primaire du réacteur n°1 de la centrale nucléaire de Golfech. Un dysfonctionnement s'est produit, puisque à 19h58, l'alarme indiquant le dépassement du seuil réglementaire de radioactivité à la cheminée de rejet s'est déclenchée. Un dépassement n'est pas à prendre à la légère : les seuils de rejets, taillés "sur mesure" selon les propositions de l'exploitant, sont fixés en fonction d'un optimum économique et technique, et non de normes sanitaires. Le 28 novembre 2016, les associations Réseau "Sortir du nucléaire", France Nature Environnement, Association Française des Malades de la Thyroïde, les Amis de la Terre Midi-Pyrénées, FNE 82, FNE Midi-Pyrénées, SEPANLOG, Stop Golfech-VSDNG, Sortir du nucléaire 82 ont déposé plainte, auprès du Parquet de Montauban. Cette plainte a finalement été classée sans suite. Refusant l'impunité d'EDF, les associations ont déposé, le 17 octobre 2017, une citation directe à l'encontre d'EDF. Le tribunal de police de Montauban a examiné l'affaire le 13 décembre 2018. Le 10 janvier 2019, EDF a été relaxée de toutes les infractions. Les associations ont fait appel. L'affaire a été examinée par la Cour d'appel de Toulouse le 7 octobre 2019. Le délibéré a été rendu le 10 février 2020.

La Cour d'appel de Toulouse a finalement reconnu qu'EDF avait bien commis des fautes dans le cadre de cette affaire, mais a conclu à une absence de préjudice de nos associations. Un pourvoi en Cour de cassation a été déposé, accompagné d'une question prioritaire de constitutionnalité sur la conformité à la Constitution de l'article 1247 du Code civil qui permet uniquement la réparation de l'atteinte non négligeable à l'environnement. Notre QPC a été transmise au Conseil constitutionnel. Le 5 février 2021, ce dernier a estimé que le fait de limiter l'obligation de réparation du préjudice écologique aux atteintes non négligeables ne va pas à l'encontre du principe prévu par l'article 4 de la Charte de l'environnement selon lequel toute personne doit contribuer à la réparation des dommages qu'elle cause à l'environnement. En outre, étant donné que l'article 1247 du Code civil ne limite pas pour autant la réparation qui peut être accordée aux personnes qui subissent un préjudice du fait d'une atteinte à l'environnement (hors préjudice écologique du coup), le principe selon lequel tout fait quelconque de l'homme qui cause à autrui un dommage oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer est également respecté. Cette décision ne met pas fin à la

procédure devant la Cour de cassation qui devra trancher la question de la violation des règles de sûreté par EDF, reconnue par la Cour d'appel de Toulouse, qui cause aux associations un préjudice aux intérêts collectifs qu'elles ont pour objet de défendre.

### **Pollution radioactive de la Loire mesurée à Saumur**

Depuis fin 2017, en raison du manque de transparence des contrôles réglementaires, un réseau de préleveurs et l'Association pour le Contrôle de la Radioactivité dans l'Ouest (ACRO) effectuent un suivi de la radioactivité rejetée dans la Loire et la Vienne par les centrales nucléaires de Belleville (18), Dampierre (45), Saint Laurent des Eaux (41), Chinon (37) et Civaux (86). Dans ce but, les préleveurs ont été formés à un protocole agréé par l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN). Dans ce cadre, un prélèvement a été effectué le 21 janvier 2019 à Saumur. Son résultat, dévoilé le 18 juin 2019 par un communiqué commun des préleveurs volontaires et de l'ACRO, atteste d'une pollution "hors normes" : ce jour-là, une concentration de 310 Becquerels par litres de tritium a été mesurée dans l'eau de la Loire ! L'IRSN n'a pas remis en cause la mesure de cette concentration de 310 Bq/l en tritium, au contraire ; ce qui vient conforter la validité de la démarche des préleveurs volontaires du bassin Loire Vienne. Son analyse resserre la responsabilité possible sur les cinq centrales nucléaires implantées sur la Loire et la Vienne, à l'exclusion d'autres causes. Dans le souci de protéger les populations riveraines de la Loire, le Collectif Loire Vienne Zéro nucléaire, accompagné par le Réseau "Sortir du nucléaire", France Nature Environnement Pays de la Loire et La Sauvegarde de l'Anjou ont déposé plainte le 18 février 2020 contre EDF et contre X pour pollution des eaux, risques causés à autrui et infractions à la réglementation des installations nucléaires de base. Une enquête est en cours auprès du Parquet de Paris.

### **Malvési : le Réseau intervient dans deux procédures en soutien à des actions juridiques initiées en local**

Face à la situation de saturation des capacités de stockage des bassins actuels, Orano Malvési soutient mettre en œuvre une mesure de traitement par incinération des 350 000 m<sup>3</sup> d'effluents stockés, concentrés notamment en nitrate (jusqu'à 800 g/l), en minéraux, métaux et radionucléides. C'est le projet TDN. Le Réseau "Sortir du nucléaire", aux côtés de l'association TCNA à l'initiative des procédures, est intervenu en appel à l'encontre de ce projet.

### **Une histoire à écrire**

Cela fait maintenant près d'un an qu'est mené un travail pour retranscrire l'histoire du Réseau "Sortir du nucléaire". Un travail de recherche qui a pour objectif de faire vivre la mémoire du Réseau à travers le temps, afin de la transmettre à une nouvelle génération de militant-es antinucléaires. En effet, entre le départ de

salarié-es présent-es depuis de nombreuses années et la volonté de refonte du projet associatif, le Réseau traverse actuellement une phase de transition importante. Il a donc été jugé pertinent de retracer le fil de son existence, pour mieux l'appréhender : la façon dont il a choisi de se structurer, les divers positionnements qu'il a pu adopter, les multiples partenariats qu'il a su tisser, etc. Faire en sorte que ce savoir soit conservé et devienne accessible.

Une partie de ce travail s'est d'abord centrée sur la structure du Réseau en elle-même : dans quel contexte s'est créé le Réseau et quelles ambitions avaient les militant-es en fondant une telle fédération d'associations. Dans un second temps, il est également possible de découvrir de quelles façons s'orchestre le Réseau : que fait chaque pôle qui le compose, comment s'est développée son organisation interne, ou encore quels liens unissent les groupes locaux au Réseau et quel soutien il est censé leur apporter.

Pour aller plus loin, un ensemble de synthèses a également été réalisé selon différentes thématiques : "travailleurs du nucléaire", "nucléaire et climat", "de la mine aux déchets", "les transports du nucléaire"... Autant de sujets qui permettent de découvrir les divers domaines d'action du Réseau.

Pour pouvoir explorer cette histoire, différentes sources ont du être utilisées. Une exploration au niveau des archives a été menée, à travers les comptes rendus des Assemblées Générales et des réunions des Conseils d'Administration. Cela a permis de comprendre pourquoi, quand et comment ont été prises les décisions qui ont marqué l'histoire du Réseau. De plus, le site internet du Réseau (sur lequel sont conservés les communiqués de presse, les dossiers d'analyse, l'ensemble des campagnes et mobilisations réalisées) a également été un lieu repère important pour se procurer ce type d'information. Enfin, plusieurs entretiens avec des personnes ressources ont également eu lieu. Ont pu être interrogées des ancien-nes et actuel-les salarié-es du Réseau, des ancien-nes membres du Conseil d'Administration, des personnes qui ont pu assister et participer à la fondation du Réseau, ou encore des expert-es de la cause antinucléaire, capable d'éclairer sur l'histoire des mobilisations dans ce vaste mouvement. Ces entretiens ont contribué à rassembler et conserver un savoir ancien et dispersé, qu'il est important de transmettre aux prochains militant-es, dans l'espoir qu'un lien puisse unir ces différentes vagues du mouvement antinucléaire.

Autant de connaissances qu'il a fallu rapporter dans un dense travail de mémoire, qui permettra de comprendre quelle place le Réseau a pu occuper au sein de la lutte antinucléaire, comment cette place a pu évoluer sur le temps long, pour in fine, espérer découvrir quel rôle il pourrait avoir dans l'avenir de ce combat.



Je suis Marie Liger, et le Réseau m'a missionnée pour réaliser ce projet de recherche (peut être que certains parmi vous qui lisent ce rapport, se souviennent d'un entretien qu'on aurait pu faire ensemble !). J'ai commencé ce travail en mai 2020, dans le cadre de mon stage de fin d'étude, à la suite d'un master de relations internationales, avec une spécialisation en développement durable. Avant cela, j'avais réalisé une licence d'histoire et sciences politiques. Une formation qui m'a permis de développer des capacités de recherche, d'analyses et de synthèse, des atouts qui m'ont été précieux durant l'élaboration de ce travail.

Lorsque je cherchais un stage, ce projet de recherche sur l'histoire de la lutte antinucléaire m'est rapidement paru idéal. En effet, ce travail rassemblait toute une série de domaines que j'affectionne : l'étude des mouvements sociaux, le monde associatif, l'implication dans la lutte écologique. De plus, en parallèle de mes études, je m'impliquais régulièrement dans plusieurs types de mobilisation : écologique, anti-répression, antipub... Je ressentais donc le besoin de pouvoir évoluer dans une voie conforme à certains idéaux. Ainsi, ce stage remplissait-il toutes les cases du tableau.

Six mois étant un temps bien court pour réaliser un tel travail, j'ai été prolongée en CDD pour pouvoir le finaliser. Au fil du temps, j'ai compris que militer pour la sortie du nucléaire allait au-delà d'exiger une simple réforme énergétique. Si j'ai choisi de m'investir pour un tel changement c'est parce qu'à travers lui je peux lutter contre un système oppressif, antidémocratique, consumériste, une catastrophe environnementale à laquelle il faut mettre un terme si nous voulons obtenir un véritable changement sociétal.

Aujourd'hui cette séquence touche à sa fin. Le travail réalisé est en cours de correction, et je suis chargée de reprendre le poste de chargée de mobilisations en mai 2021, l'aventure antinucléaire continue donc pour moi.

Marie LIGER

### ***Des actions avec les associations et mouvements proches***

Le Réseau est membre de nombreux collectifs, dont le Réseau Action Climat (RAC), avec lequel nous échangeons des adhésions croisées. En 2020, nous avons eu l'occasion d'organiser une web-conférence en commun avec le RAC sur le rôle du nucléaire dans la lutte contre le changement climatique.

L'année 2020 a été l'occasion d'approfondir le travail inter-associatif sur plusieurs sujets. La constitution d'un front associatif et syndical contre Cigéo, auquel nous participons aux côtés d'organisations comme France Nature Environnement, Global Chance, Greenpeace France ou la Confédération Paysanne, a permis un bon partage d'information sur le sujet.

Plusieurs actions communes ont également été menées spécifiquement avec Greenpeace France, que ce soit à l'occasion des 40 ans du réacteur n°1 du Tricastin ou de recours en justice.

Le Réseau a également suivi la Coalition Libertés Associatives, qui effectue un travail de veille et de plaidoyer contre les restrictions à l'action des associations. En ce qui concerne le plaidoyer politique, nous avons participé aux Journées d'Été d'EELV à Pantin, notamment au travers d'une conférence où sont également intervenus Bernard Laponche, Michèle Rivasi et Jean Couthure (Mouvement des Progressistes).

### ***Solidarités internationales***

Depuis longtemps, le Réseau tient une revue de presse anglophone (rezo-nuke-info), réalisée par Jean-Luc Thierry, et entretient des contacts avec un certain nombre d'organisations et militant-es à l'étranger (Allemagne, Pologne, États-Unis, Brésil, etc.), notamment par le biais des membres du comité international. Le maintien du volet international de notre lutte continue à nous tenir à cœur ; notre revue trimestrielle publie d'ailleurs régulièrement des informations sur l'actualité des luttes antinucléaires dans d'autres pays.

En 2020, le Réseau s'est notamment rapproché d'un groupe de militant-es de Mongolie pour les aider à dénoncer l'action d'Orano, qui souhaite implanter de nouvelles mines dans leur pays.

Nous avons également rejoint un réseau nouvellement initié par des militant-es autrichien-nes, l'European Anti-Atomic Network.

Au niveau européen, nous nous sommes également associé au combat commun pour empêcher l'inclusion du nucléaire dans la "taxonomie" (classification) censée définir quelles activités pouvaient faire l'objet d'investissements "verts", en co-signant une lettre à la Commission européenne aux côtés de nombreuses autres associations.

## 4 - DES FONCTIONS SUPPORT AU SERVICE DE L'ACTION ANTINUCLÉAIRE

### Informatique et sécurité

#### Migration de nos outils de gestion

Depuis 2017 nous travaillons avec l'agence N.O.U.S. sur un projet de migration de nos outils de gestion. Affichée à la base pour 2018, cela fait maintenant presque quatre années que cette migration est repoussée suite aux nombreuses difficultés techniques et à la mauvaise gestion du projet par l'agence N.O.U.S.

Après un recadrage fin 2019, un état des lieux de l'application a été réalisé début 2020. Les fonctionnalités ont été de nouveau définies ainsi qu'un planning détaillé pour une livraison en septembre 2020.

Quelques chantiers ont avancés, mais en septembre le logiciel n'est toujours pas prêt :

- ◆ L'import des données n'est toujours pas réalisé correctement
- ◆ Les interfaces ne sont pas adaptées à nos utilisations quotidiennes. L'outil est compliqué, lent et fouillis
- ◆ Certaines de nos procédures sont devenues plus complexes
- ◆ Des fonctionnalités essentielles manquaient encore en septembre 2020
- ◆ Nous n'avons pas la garantie de pouvoir exploiter nos données comme nous le souhaitons

En fin d'année, faisant de nouveau le constat d'un enlèvement, d'une gestion très insatisfaisante et d'une inquiétude grandissante sur la finalisation, l'équipe envisage de convoquer une nouvelle fois l'agence N.O.U.S. pour clarifier l'état technique, financier et humain du projet, et discuter des conditions nécessaires à sa finalisation.

#### Sécurisation des outils informatiques

Le renouvellement du parc informatique se poursuit. Dans la mesure du possible sur des systèmes libres type GNU/Linux. Actuellement ce sont cinq postes qui ont été remplacés sur une base Debian/Ubuntu.

Un gros chantier de mise à jour du moteur du site web a débuté. Elle comprend la mise à niveau de l'ensemble

des librairies ainsi qu'une refonte d'une partie du code. Elle se fait en collaboration avec OpenDoor.

#### De nouveaux outils libres

Dans le contexte de la première vague de covid-19, plusieurs outils libres et sécurisés ont été mis en place dans nos infrastructures :

- ◆ Jitsi : pad de la visioconférence
- ◆ Mumble : communication audio simple en salon
- ◆ Big Blue Button : visioconférence et webinar hébergé par Octopuce
- ◆ DemocracyOS : participation, consultations, votes. Mis en place dans le cadre de l'AG 2020

#### Secrétariat

Indispensable à la lutte antinucléaire, la gestion administrative et financière du Réseau "Sortir du nucléaire" reste un enjeu important pour l'équipe : beaucoup de temps est consacré à l'accueil des sympathisant-es, abonné-es et donateurs-trices. Et à la gestion de leurs demandes. Elles nous parviennent essentiellement par téléphone, courriers postaux et électroniques. Un grand soin est apporté à la gestion des réponses aux sollicitations aussi diverses que variées.

L'envoi et la réception du courrier, la saisie des dons et des commandes, les abonnements et parrainages à la revue, l'achat et l'envoi de matériel militant ainsi que l'inscription dans notre base de données des nouveaux contacts sont autant d'informations à enregistrer au quotidien.

Nous restons attentifs au nombre de nouveaux contacts et sympathisant-es qui participent à pérenniser le Réseau et la lutte antinucléaire en France.

Profitons-en ici pour remercier comme chaque année tout-es nos sympathisant-es, qui de part leurs encouragements écrits, nous motivent tous les jours et tout particulièrement en ces temps troublés !

Exercice	2020	2019
<b>Nombre de factures</b>	9309	10 455
<i>factures de dons uniquement</i>	7999	8 235
<b>Sollicitation courriel contact /mois</b>	70 / mois	80 / mois
<b>Courriers papiers reçus</b>	7 605 courriers	8 800 courriers
<b>Nouveaux.elles sympathisant.es</b>	1 228 sympathisant.es	5 980 sympathisant.es

## Administration de l'association

L'année 2020 aura été une année assez complexe d'un point de vu administratif avec toutes les mesures sanitaires, avec parfois des changements chaque semaine. Il a été nécessaire de gérer la mise en place du télétravail, la fermeture de la boutique, la mise en place de l'activité partielle... mais aussi veiller au fonctionnement "normal" de la structure et notamment la bonne tenue de l'Assemblée Générale pour qu'elle réponde un maximum à nos statuts et aux obligations légales sans la possibilité de nous réunir physiquement.

L'animation du Conseil d'administration s'est elle aussi trouvée perturbée, avec la mise en place des CA principalement sur des outils numériques, entravant notre envie de nous retrouver physiquement.

Nous avons également vécu un déménagement du local parisien pendant le premier confinement, ce qui a été relativement complexe puisque toutes les personnes concernées par ce déménagement étaient en télétravail !

## Richesses humaines

L'année 2020 a vu de gros changements dans les richesses humaines, notamment par le départ de Laura Hameaux, présente au Réseau depuis dix ans. Elle occupait les fonctions de coordinatrice du pôle actions/communication, plus communément appelé pôle antinucléaire en interne, de co-coordinatrice de l'association (notamment la co-animation du Conseil d'administration) et de chargée de campagne.

Son poste multi casquette a été remplacé par un autre poste multi casquette mais avec un périmètre différent lors de l'arrivée de Camila Curi. Ce nouveau poste couvre à la fois la coordination du pôle antinucléaire et une partie de l'animation de l'association, mais également la mission de coordination/animation de la démarche du renouvellement du projet associatif.

L'année 2020 a vu aussi l'arrivée de Marie Liger, d'abord en stage puis en CDD pour accomplir un travail de synthèse sur la mémoire du Réseau et de la lutte antinucléaire.

Enfin, à la suite du départ en congé maternité d'Aimée Sauvage, notre responsable boutique, Audrey Anouchian a été recrutée en CDD de remplacement.

Concernant les échanges entre les administrateurs et les salarié-es sur les questions sociales et RH, ils ont eu lieu dans le cadre du CSE, nouvellement mis en place en 2019. Outre la reprise des "chantiers" sociaux, la gestion de la crise sanitaire et ses impacts sur l'équipe salariée, le CSE a beaucoup travaillé sur son propre fonctionnement et sur la définition de son périmètre et ses mandats. Ce travail se poursuit en 2021.

Militante féministe et écologiste dès la naissance, je crois à 1000% au pouvoir citoyen et, dans ma vie de tous les jours, je milite beaucoup contre les impacts que les systèmes actuels ont dans la société et l'environnement et cherche activement à créer des systèmes alternatifs viables pour tou-ttes ! J'ai eu des expériences en tant que chef de projet et coordinatrice au sein des structures très variées auprès de publics très variés aussi (techniciens de la filière énergétique, mineurs isolés étrangers et communautés paysannes d'un fleuve en Amazonie péruvienne) et avec des objectifs très divers.

Le choix de travailler au Réseau s'est fait naturellement car je cherchais un travail qui puisse être en accord avec mes convictions et mes valeurs dans une organisation à échelle humaine.

Je suis arrivée au Réseau à la mi-novembre 2020, dans un contexte compliqué et loin de l'équipe (confinement et télétravail oblige), la prise de poste n'a pas été la plus facile mais heureusement que je peux compter sur mes collègues pour tout complément d'information.

Puis, dans le cadre du renouvellement du projet associatif, je sillonne la France (virtuellement ou par téléphone) pour aller à votre rencontre.

Espérant que les rencontres de l'année 2021 se fassent en présentiel.

Camila Curi

## Gestion financière et comptabilité

L'activité principale de l'équipe comptable/responsable financier pendant le premier semestre a consisté à suivre les nouvelles charges liées aux mesures sanitaires et espérer que nos finances n'en pâtissent pas trop. Le second semestre a été plus classique de ce point de vue, puisque nous avons pu constater que nos sympathisant-es étaient toujours présent-es pour nous soutenir et que les nouvelles charges étaient largement compensées par la baisse d'autres charges liées à nos nouvelles pratiques.

## Un soutien financier aux groupes diversifié et ouvert

En 2020, à cause des restrictions sanitaires, le Réseau "Sortir du nucléaire" a été moins sollicité que les années précédentes par les associations adhérentes. Ainsi sur l'enveloppe dédiée aux mobilisations des groupes adhérents de 40 000 euros, nous avons versés :



- ◆ 21 soutiens financiers
- ◆ à 18 associations ou groupes adhérents
- ◆ pour un total de 30 236,70 euros, soit 75,59% de l'enveloppe de 40 000 euros initialement prévue pour l'année.

Nous avons également accordé plusieurs soutiens financiers à des associations non-adhérentes, via le fonds de dotation (hors enveloppe "groupes"), pour un montant total de 18 000 euros.

#### **Voici quelques exemples des événements auxquels nous avons participé financièrement :**

- ◆ Le DéCamfinement de RadiAction, du 24 au 30 août près du Bugey, pour 8 500 euros.
- ◆ La formation aux prélèvements de la Criirad pour Sortir du nucléaire 11 et les militant-es autour de l'usine de Malvésy, pour 5 000 euros.
- ◆ La semaine antinucléaire à Bure dans la Maison de Résistance, du 5 au 8 octobre, pour 3 500 euros.
- ◆ Le week-end du 25 au 27 septembre "Piscine nucléaire géante ? Ni ici, ni à la Hague, ni ailleurs", organisé par le collectif Loire & Vienne zéro nucléaire, pour 3 000 euros.
- ◆ La participation de Sortir du nucléaire Pays de Rennes aux Marches climat et aux actions des 10 ans de Fukushima, pour 1 800 euros.
- ◆ Les événements organisés par Stop Fessenheim du 29 juin au 3 juillet à l'occasion de la fermeture de Fessenheim, pour 1000 euros.
- ◆ Du matériel pour les stands de Sortir du nucléaire Touraine (SDN37), pour 562,50 euros.

#### **Répartition des dépenses de 30 236,70 € de l'enveloppe "groupes" 2020**

##### **Levée de fonds**

L'année 2020, n'a pas marqué un changement dans la communication auprès de nos donateurs-trices. Nous attendons toujours le nouvel outil de gestion qui doit nous permettre de définir des messages plus personnalisés à nos donateurs-trices et sympathisant-es.

Nous avons fait un maximum pour maintenir le rythme de nos actions liées à la levée de fonds sur cette année : revues, appel à dons de fin d'année et les différents courriers (reçu fiscal, courrier de juin...).

Toutefois, nous avons eu deux mauvaises expériences, à la même période, à savoir la fin du premier semestre. La première concerne notre revue de printemps. Face à la crise sanitaire et aux incertitudes liées au fonctionnement des services postaux, nous avons décidé de n'imprimer et expédier cette revue qu'aux 4 000 abonnés stricts, soit moitié moins que d'habitude (les autres 4000 étant des numéros expédiés gratuitement principalement en remerciement de dons). Puisque cette revue a été expédiée à moins de personnes, nous avons mathématiquement reçu moins de retours de dons.

La seconde mauvaise expérience concerne le courrier de juin, envoyé à une sélection de sympathisant-es et donateurs-trices. Habituellement ce courrier est couplé à notre campagne nationale et à une nouvelle pétition qui nous permettent de récolter de nouveaux contacts. Cela n'a pas été le cas cette année, ce courrier ayant été rattaché à une action de communication différente, sans pétition. Par ailleurs, il est arrivé tardivement dans les boîtes aux lettres.

Tous les indicateurs ne sont pas au rouge, ainsi une campagne d'appel à don web très ciblée à l'aide de nouvelles méthodes de sélection des contacts sur nos listes mails a permis de récolter plus de dons que lors de l'année 2019 qui était déjà une bonne année à ce niveau. (Pour en savoir plus consultez notre rapport financier).



---

**MERCI À TOUTES ET À TOUS  
POUR VOTRE ACTION AU SEIN DU  
RÉSEAU "SORTIR DU NUCLÉAIRE"**

---